

GUIDE [2018-2019] ÉTUDIANT

BIENVENUE !

GO!



M A S T E R

OU MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT
MENTION DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET URBANISME

PARCOURS VILLES ET TERRITOIRES :
POLITIQUES ET PRATIQUES DE L'URBANISME

Responsable transversal

Élise ROY

elise.roy@nantes.archi.fr

Responsable Faculté de Droit

Marie CRESPIY (master 1)

marie.crespy-deconinck@univ-nantes.fr

Nicolas HUTEN (master 2)

nicolas.huten@univ-nantes.fr

Responsable ENSAN

Chérif HANNA

cherif.hanna@gmail.com

Responsable IGARUN

Isabelle GARAT (master 1)

isabelle.garat@univ-nantes.fr

Sophie VERNICOS (master 2)

sophie.vernicos@univ-nantes.fr

Contacts

Faculté de Droit et des sciences politiques

Chemin de la Censive du Tertre

BP 81307

44 313 Nantes cedex 3

Tél : 02 40 14 15 15

Institut de géographie et d'aménagement de l'université de Nantes (IGARUN)

Chemin de la censive du tertre

BP 81227

44 312 Nantes cedex 3

Tél : 02 53 48 75 52/12

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

6 quai François Mitterrand

BP 16202

44 262 Nantes cedex 2

Tél : 02 40 16 01 21

Ce document est un document non contractuel imprimé en septembre 2018. Toutes les modifications éventuelles apportées ultérieurement vous seront communiquées soit lors de la réunion de rentrée obligatoire pour tous les étudiants soit par voie d'affichages. Elles peuvent également vous être communiquées via votre boîte mail étudiante par les responsables d'années. Elles seront alors considérées comme remplaçant celles incluses dans ce guide.

[SOMMAIRE]

3	Présentation du master	
7	Les personnes et institutions ressources	
	L'équipe pédagogique	8
	Services et personnes ressources	9
	Les associations en aménagement et urbanisme	10
	Besoin d'aide ? Les structures relais de l'Université	11
13	Le master 1	
	Les enseignements	16
23	Le master 2	
	Le calendrier 2018-2019 du master 2	26
	Les enseignements	28
	La charte anti-plagiat	36
	De la recherche du stage au mémoire : les étapes	37
	Le mémoire : sujet, suivi et soutenance	39
41	Références bibliographiques	
47	Organisation des unités d'enseignement et contrôle des connaissances	

PRÉSENTATION DU MASTER

MASTER 1

semestre 1

UEF 1 : Théories et enjeux de l'urbanisme

UEF 2 : Outils de l'urbanisme

semestre 2

UEF 3 : Cadres et contextes de l'urbanisme

UEF 4 : Pratiques de l'urbanisme

UEF 5 : Initiation à la recherche

+

spécialité
géographie

ou

spécialité
droit

ou

spécialité
architecture

MASTER 2

semestre 3

UEF 6 : Politiques et production urbaine

UEF 7 : Méthodes et outils du projet

semestre 4

UEF 8 : Produire la ville

UEF 9 : La pratique par le projet

UEF 10 : Villes étrangères en projet

+

UEF 11 : Stage et mémoire

Objectifs

Le master mention «**Urbanisme et aménagement**» et le master mention «**Droit de l'environnement et de l'urbanisme**» se rejoignent dans un parcours *Villes et territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme* qui prépare à la diversité des métiers de l'urbanisme : planification et stratégies du développement urbain, projets urbains tendant à l'extension ou au renouvellement des villes, gestion dynamique et durable des ensembles urbains existants.

Le parcours *Villes et Territoires* propose :

- une pratique de la pluridisciplinarité fondée sur l'association de trois pôles d'enseignements, la Faculté de Droit et des Sciences Politiques, l'École d'Architecture de Nantes (ENSAN), et l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes (IGARUN) ; et le recrutement paritaire des étudiants issus des trois champs disciplinaires correspondants ;
- une approche généraliste de l'urbanisme intégrant l'acquisition de connaissances, de méthodes de travail et d'évaluations communes et donc d'une culture fédératrice de l'ensemble des formations d'origine ;
- une confrontation à la réalité de la pratique de l'urbanisme à travers les ateliers et séminaires ou encore les interventions de professionnels et la mise en place de visites ;
- un environnement de recherches spécialisées associant les compétences des laboratoires des trois pôles d'enseignement, et en relation étroite avec les milieux professionnels.

Compétences

Les compétences relèvent d'une part de l'analyse et de la prospective et, d'autre part, de la conception urbaine et la production d'opérations :

- analyser les grandes tendances d'évolution et de transformation des territoires ;
- évaluer des scénarios, actions et projets dans leurs dimensions environnementale, sociale et économique ;
- piloter des démarches d'aides à la décision et de préparation des politiques locales ;
- rédiger et présenter des documents de synthèse et de communication ;
- conduire des études de programmation et de composition urbaine prenant en compte et articulant les différentes composantes des territoires ;
- identifier les contraintes humaines, procédurales et réglementaires, foncières et financières ;
- piloter les démarches conduisant à la concrétisation matérielle des projets ;
- participer à, et animer, des équipes de travail pluridisciplinaires.

Métiers et secteurs d'emploi

Ce master ouvre aux divers métiers de l'urbanisme et de l'aménagement, la diversité des formations initiales des étudiants permettant de répondre à des demandes très différenciées : juriste-urbaniste, politiste-urbaniste, géographe ou aménageur-urbaniste, architecte-urbaniste, sociologue-urbaniste, paysagiste-urbaniste... Ce master constitue également une préparation au concours d'attaché territorial.

Les secteurs d'emploi principaux sont les services des collectivités (communes, départements, régions) ou des EPIC, principalement les services urbanisme, aménagement, habitat, développement économique ou territorial ou encore politique de la ville.

- les sociétés d'aménagement (SEM ou SPLA) ;
- les organismes de logements sociaux (offices publics de l'habitat, entreprises sociales de l'habitat, coopératives, USH) ;
- les agences d'urbanisme ;
- les organismes de conseil et bureaux d'études liés à l'urbanisme, l'habitat ou l'environnement.

Portage et organisation des diplômes

Le parcours *Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme* est porté par l'IGARUN, la faculté de Droit de l'Université de Nantes et l'École d'architecture de Nantes (ENSAN). Il délivre des diplômes dans deux mentions :

- la mention urbanisme et aménagement ;
- la mention droit de l'environnement et urbanisme.

La 1^{ère} année du master propose :

- un tronc commun aux deux mentions (qui correspond à au moins 50% des enseignements du M1) ;
- et des cours de spécialités au sein des mentions et établissements respectifs.

En seconde année, la très grande majorité des enseignements délivrés sont en tronc commun, suivis par l'ensemble des étudiants quelle que soit la mention.

Les cours se déroulent les lundi et mardi à l'Université de Nantes et à partir du mercredi à l'École d'Architecture de Nantes.

Inscriptions

Dans le cadre de la mention Urbanisme et Aménagement, les étudiants qui demandent leur inscription en 1^{ère} année de master seront prioritairement titulaires d'une licence de Sciences humaines et sociales (Licence de géographie, de sociologie, d'histoire, etc.).

La sélection est effectuée sur dossier, le cas échéant après entretien.

Les candidatures aux contrats de professionnalisation (ouvertes à tous les étudiants du master en formation initiale) seront déposées rapidement après l'admission dans le master, directement auprès du service de la Formation continue.

Vérifier dans les premières semaines de cours que vous êtes bien inscrits à toutes les unités correspondant à votre mention, de manière à bien être pris en compte pour les validations.

LES PERSONNES

ET INSTITUTIONS RESSOURCES

L'équipe pédagogique

UFR Droit et Sciences politiques

Nom	Statut (Section CNU)	Mail
M. Goulven BOUDIC	MCF [04]	goulven.boudic@univ-nantes.fr
Mme Marie CRESPIY (resp. M1)	MCF [02]	marie.crespiy-deconinck@univ-nantes.fr
M. Nicolas EVENO	Avocat	eveno.nicolas@wanadoo.fr
M. Adrien HALGAND	Avocat	ahalgand.avocat@gmail.com
Mme Antoinette HASTINGS MARCHADIER	Professeur [02]	antoinette.hastings-marchadier@univ-nantes.fr
M. Nicolas HUTEN (resp. M2)	MCF [02]	nicolas.huten@univ-nantes.fr
M. Jean-François STRUILLLOU	DR CNRS	jean-francois.struilllou@univ-nantes.fr
M. Jean-François VIC	Avocat	vic.jeanfrancois@orange.fr

EN SAN

M. Gilles BIENVENU	Professeur	gilles.bienvenu@crenau.archi.fr
M. Paul CHENNEBERG	Vacataire	paul.chenneberg@gmail.com
M. Laurent DEVISME	Professeur [24]	laurent.devisme@nantes.archi.fr
M. Théo FORT-JACQUES	MCF associé [24]	thefortjacques@hotmail.com
Mme Sabine GUTH	MCF / architecte urbaniste libéral	sabine.guth@nantes.archi.fr
M. Cherif HANNA (resp.)	MCF / architecte urbaniste libéral	cherif.hanna@gmail.com
Mme Fabienne LEGROS	Architecte libérale	mars21@orange.fr
M. Victor LEROY	Vacataire	leroy.v44@gmail.com
Mme Elise ROY (resp. transversal)	MCF	elise.roy@nantes.archi.fr

IGARUN

Mme Béatrice CHAUDET	MCF [23]	beatrice.chaudet@univ-nantes.fr
M. Bernard FRITSCH	Professeur [24]	bernard.fritsch@univ-nantes.fr
Mme Isabelle GARAT (resp. M1)	MCF HDR [23]	isabelle.garat@univ-nantes.fr
M. Sylvain GRISOT	MAST	sylvain.grisot@univ-nantes.fr
M. Thierry GUINEBERTEAU	MCF [23]	thierry.guineberteaud@univ-nantes.fr
Mme Isabelle POCCARD-LECLERCQ	MCF [23]	isabelle.poccard@univ-nantes.fr
M. Jean RIVIERE	MCF [23]	jean.riviere@univ-nantes.fr
M. Nicolas RAIMBAULT	MCF [23]	nicolas.raimbault@univ-nantes.fr
M. Thomas RENARD	MCF [21]	thomas.renard@univ-nantes.fr
Mme Sophie VERNICOS (resp. M2)	MCF [23]	sophie.vernicos@univ-nantes.fr

Services et personnes ressources

Les interlocuteurs internes

Secrétariat du Doyen

Mme De Rességuier – 02 40 14 15 02

Secrétariat du Master 1 - IGARUN :

Mme Sophie Martin – 02 53 48 75 13

Secrétariat Master 2 - Faculté de Droit

M. César-Auguste Bedu (remplaçant de Mme Renimel) - Bureau 123 – 1^{er} étage – bâtiment B
02 40 14 16 20

Le secrétariat peut être contacté via l'adresse suivante : m2vt@univ-nantes.fr

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

ENSAN

Mme Hélène Le Bon (directrice des études)
helene.le-bon@nantes.archi.fr

ENSAN - Secrétariat Master 2

Mme Sandra Valmier (sur rendez-vous)
sandra.valmier@nantes.archi.fr

Autres interlocuteurs

Bibliothèque Universitaire :
02 40 14 14 70

Tous les étudiants ont accès à la bibliothèque universitaire de Droit dont le bâtiment se trouve face à l'Institut d'Économie et de Management de Nantes – IAE (derrière la faculté de Droit) et à la bibliothèque de Lettres contigüe. Ils ont également un libre accès à la géothèque située dans le bâtiment de l'IGARUN.

Site internet

<https://edt.univ-nantes.fr/igarun/>

www.droit1.univ-nantes.fr

Pour consulter les mises à jour de votre emploi du temps :

- les emplois du temps ;
- consulter les Emplois du temps ;
- cliquer sur « Emplois du temps » ;
- sélectionner « Groupes » puis le nom du groupe concerné ;
- actionner les flèches 3 ou 4 pour sélectionner la semaine voulue.

Pour tout problème lié à l'emploi du temps, contacter le secrétariat et/ou le responsable d'année.

Contacts

Faculté de Droit et des sciences politiques

Chemin de la Censive du Tertre
BP 81307
44 313 Nantes cedex 3
Tél : 02 40 14 15 15

Institut de géographie et d'aménagement de l'université de Nantes (IGARUN)

Chemin de la censive du tertre
BP 81227
44 312 Nantes cedex 3
Tél : 02 53 48 75 52/12

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

6 quai François Mitterrand
BP 16202
44 262 Nantes cedex 2
Tél : 02 40 16 01 21

Les associations en aménagement et urbanisme

L'ANAU

Ce master est associé à l'Association Nan-taise d'Aménagement et d'Urbanisme (ANAU). L'association a été créée par les étudiants du DESS puis du master Villes et Territoires et a pour objectif de :

- promouvoir les activités du master 2 «Villes et Territoires» organisé par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université de Nantes, l'Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes et l'École d'Architecture de Nantes ;
- participer à l'insertion des étudiants dans le monde professionnel ;
- contribuer à une réflexion sur l'aménagement et l'urbanisme ;
- assurer une continuité entre anciens-présents-futurs étudiants.

L'association s'est également fixée pour ambition de soutenir les initiatives individuelles et collectives de ses membres, par exemple pour la participation à des concours.

L'ensemble des étudiants du master 2 participent pleinement à son fonctionnement : gestion des ateliers collectifs ; organisation d'un voyage d'étude en cours d'année et en fin d'année organisation d'un colloque dans le cadre du Séminaire «tendances et perspectives».

L'Anau est organisée autour de différentes commissions et produit un bulletin d'information : *Brèves d'urba*.

Contacts

ANAU
École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, 6 quai François Mitterrand,
BP 16202, 44 262 Nantes cedex 2

anau44@hotmail.com

<https://anaum2vt.wordpress.com>

<https://www.facebook.com/anau.urbanisme>

Autres associations

Plusieurs autres associations qui œuvrent aux questions d'aménagement et d'urbanisme peuvent intéresser les étudiants :

- **L'AUGO** (association des urbanistes du Grand Ouest). L'association organise des conférences, débats, visites (cotisation de 10 €).

augo.unblog.fr

urbanistes.grandouest

- **L'APERAU** : la formation est membre actif de l'association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme.

<http://aperau.org/>



Besoin d'aide ? Les structures relais de l'Université

Je ne trouve pas de logement

Le C.R.O.U.S
2 Boulevard Guy Mollet
44 300 NANTES
02 40 37 13 13

Yveline GAUCHEREL

Assistante sociale du S.U.M.P.P.S
Maison des Services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02 40 37 10 99

J'ai des problèmes de santé, j'ai besoin d'un suivi médical

Infirmières et médecins du S.U.M.P.P.S
Maison des Services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02-40-37-10-50 (/69)

Je ne me sens pas bien, seul, déprimé

Solène BENBELKACEM, Sarah HADDOU,
Céline LEGEAY, Margaux LE BORGNE
Psychologues du S.U.M.P.P.S
Maison des Services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02 40 37 10 50 (/69)

Je suis un étudiant en situation de handicap

Relais handicap
Stéphane BRUNAT
Maison des Services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02 40 37 10 36

Je concilie études et emploi et/ou j'ai besoin d'un régime particulier (DA, 1/3 temps, sportif de haut niveau)

Scolarité Lettres, langues, Sciences Humaines et Sociales via le formulaire mis à votre disposition sur le site internet – onglet contacts.

Je recherche de l'information sur les formations, les métiers et la recherche d'emploi

SUIO - Centre de documentation
Maison des services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02 40 37 10 00

J'ai besoin d'aide pour construire mon projet professionnel, pour choisir ma filière

Bruno BELLET, Laure CAILLE, Elsa PE-NEAU, Anne REBOUD, Patricia THIBAUD
Maison des Services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02-40-37-10-00

Je souhaite partir étudier à l'étranger

Echanges ERASMUS et CREPUQ
Christophe GRENIER, correspondant IGARUN
christophe.grenier@univ-nantes.fr

Maison des Échanges Internationaux et de la Francophonie (MEIF) :
Urzula PHELEP, Franck POINTEAU
15 Chaussée de la Madeleine
44 000 NANTES
+33 253 462 162

Je suis étudiant étranger

Maison des Échanges Internationaux et de la Francophonie (MEIF)
Lucie MORAND, Patricia TORRES
15 Chaussée de la Madeleine
44 000 NANTES
+33 253 462 162

MASTER 1

VILLES ET TERRITOIRES : POLITIQUES ET PRATIQUES DE L'URBANISME

*NB : Seules les unités d'enseignement du tronc commun **Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme** sont présentées ici. Les unités d'enseignement de spécialités en master 1 (Droit, Géographie ou Architecture) ne sont pas présentées dans ce livret.*

Le programme du Master 1

Semestre 1

G D A Séminaire de rentrée : les métiers de la ville
4 jours

UEF 1 : Théories et enjeux de l'urbanisme

G D Histoire et théories de l'urbanisme
20h

G D A Politiques locales
30h

G D A Sociologie urbaine
20h

UEF 2 : Outils de l'urbanisme

G D Outils de représentation graphique
18h

G D Lectures critiques
21h

+

spécialité
géographie

ou

spécialité
droit

ou

spécialité
architecture

Affectation des enseignements
pour chacune des structures

G : Géographie (IGARUN)

D : Droit (Faculté de Droit)

A : Architecture (ENSAN)

UEF : unité d'enseignements
fondamentaux

Semestre 2

UEF 3 : Cadres et contextes de l'urbanisme

G D A Mutations urbaines contemporaines
20h

G D A Droit de l'urbanisme
30h

UEF 4 : Pratiques de l'urbanisme

G D Diagnostic urbain
60h

G D A Analyse de projet urbain
5 jours

UEF 5 : Initiation à la recherche

G D Méthodologies de la recherche en urbanisme
21h

G D Échanges professionnels/conférences
10h

+

spécialité
géographie

ou

spécialité
droit

ou

spécialité
architecture

Modalités de contrôle des connaissances

s e m e s t r e 1

Nom de l'EC	Coeff. de l'EC	1 ^{ère} session							2 ^{ème} session	
		Régime ordinaire					Dispensé d'assiduité (DA)			Régime ordinaire et DA
		CC écrit	CC oral	EX écrit	EX oral	Durée	EX écrit	EX oral	Durée	EX écrit Durée
Histoire et théorie de l'urbanisme	coef. UE 15			100 %		3h	100 %		3h	100 % 3h
Sociologie urbaine										
Politiques locales										
Outils de représentation graphique	coef. UE 7									
Lectures critiques		100 %						100 %		
Séminaire de rentrée : les métiers de la ville										

s e m e s t r e 2

Mutations urbaines contemporaines	5			100 %		2h	100 %		2h	100 %	3h
Droit de l'urbanisme	5			100 %		1h	100 %		1h		
Diagnostic urbain	6	80 %	20 %				pas de DA				
Analyse de projet urbain (workshop)	2	50 %	50 %								
Méthodologies de la recherche en urbanisme	4	100 %					100 %				
Échanges professionnels - conférences											

EC : élément constitutif

CC : contrôle continu

EX écrit : examen terminal écrit

EX oral : examen terminal oral

Semestre 1

Séminaire de rentrée : les métiers de la ville

G D A

Code EC : EC33 - HGA7U22

Séminaire d'introduction à l'urbanisme – Isabelle GARAT, Thierry GUINEBERTEAU (3 jours les 11, 12 et 13 septembre 2018, hébergement à la Turballe - 2 nuits) et une visite de Nantes par Gilles BIENVENU (le 14 septembre 2018).

Séminaire d'introduction aux politiques et pratiques de l'urbanisme, sous la forme d'un intensif de 3 à 5 jours *in situ* (une «ville de l'ouest français»), incluant des rencontres organisées avec des intervenants professionnels, élus et responsables des collectivités, chargés d'opération en SEM ou autres « métiers de la ville ». Il s'agit de prendre connaissance d'un territoire, de son organisation et fonctionnement, et d'appréhender les politiques et projets urbains aux différentes échelles et niveaux d'interventions. Ce séminaire participe aussi d'une interconnaissance entre des étudiants d'horizons disciplinaires différents qui doivent ensuite travailler ensemble en atelier de projet pluri-disciplinaire.

Rappel : affectation des enseignements pour chacune des structures

G : Géographie (IGARUN)

D : Droit (Faculté de Droit)

A : Architecture (ENSAN)



Nantes, tramway en centre-ville
(crédits photo : Ingolf, Flickr
CC BY-SA 2.0®)

Unité d'enseignements fondamentaux 1 (UEF 1) : Théories et enjeux de l'urbanisme

Histoire et théories de l'urbanisme (20h CM)

Code EC :EC11.- HGA7U11

*Intervenants : Gilles BIENVENU, Thomas
RENARD*

L'urbanisme naissant est revendiqué par ses protagonistes comme une science et une pratique, une science appliquée. Après s'être intéressé à la genèse de cette discipline et à ses acteurs, le cours suivra son évolution, de l'urbanisme de composition à l'urbanisme de zone, pointant les moments clefs de son histoire, extension, reconstruction, rénovation urbaine versus urbanisme de sauvegarde, aménagement du territoire et villes nouvelles, grands ensembles, politique des modèles, ZUP et ZAC, «retour à l'urbanité», renouvellement urbain, etc. Cette histoire pourra être illustrée par des visites d'exemples pris localement.

G D

Politiques locales (30h CM)

G D A

Code EC :EC12.- D7CM-63

Intervenant : Goulven BOUDIC

*(Cours mutualisé avec d'autres formations
de la Faculté de Droit et Sciences politiques)*

Après avoir très longtemps souffert d'une forme de déni et de mépris, l'étude des gouvernements locaux et des politiques locales est devenue un objet légitime et un champ de recherches particulièrement productif (depuis Pierre Grémion à Romain Pasquier, en passant entre autres par Albert Mabilleau, Olivier Borraz, Patrick Le Galès ou Gilles Pinson).

La décentralisation (et le grand récit qui l'accompagne) a contribué à délégitimer ce déni et ce mépris. Tant sur le plan des politiques que des systèmes d'acteurs, le local est sorti de son statut résiduel. Il ne s'agit pas toutefois dans ce cours d'accréditer la thèse d'une grande et décisive rupture. Une première partie essentiellement historique contribue ainsi à nuancer l'idée d'un «retour» ou d'une «rupture» au profit d'un rappel des résistances, résiliences et capacités d'initiative et d'expérimentation, de la «ville médiévale» au «pouvoir périphérique» en passant par l'apport du socialisme municipal. Dans une deuxième partie, il s'agit d'évoquer certaines évolutions plus contemporaines du gouvernement et des politiques locales et de proposer une revue de grilles et des modèles d'analyse disponibles, entre gouvernance, ville néo-libérale, gouvernement par projet et gouvernement à distance. Cette deuxième partie du cours s'appuie sur l'examen de plusieurs politiques locales (culture, sport, enseignement supérieur, para-diplomatie, projets urbains, sécurité, démocratie participative, etc).

Sociologie urbaine (20h CM)

Code EC : EC13.- HGA7U12

G D A**Intervenants : Jean RIVIÈRE, Élise ROY***«Faire, dire et vivre la ville»* (E. Roy, 10h CM)

Ce module vise à initier les étudiants aux sociologies de l'urbain et de l'action urbaine. Il prend la forme d'une journée de séminaire, au cours de laquelle différents chercheurs sont invités à présenter leurs travaux et réflexions (notamment parmi la communauté des enseignants de la formation, ou des chercheurs nantais). Elle s'organise à partir d'une trame thématique permettant d'explorer différents registres du travail des sociologies de l'urbain et de l'action urbaine : «Faire, dire et vivre la ville» (Haumont, 1998). Chaque année, le contenu exploré peut être renouvelé. Un groupe d'étudiants est chargé d'éditer des actes de cette journée.

La seconde partie de l'EC (J. Rivière, 10h CM) vise à donner aux étudiants les repères, en matière de sociologie urbaine, sur la composition sociologique des quartiers des grandes métropoles et sur les sociabilités localisées qui s'y tissent. Après une contextualisation basée sur des travaux quantitatifs s'attachant à mesurer l'état et les mutations de la ségrégation sociales, le cours procède ensuite par une approche en grands idéaux-types de quartiers : beaux quartiers de la bourgeoisie historique, quartiers gentrifiés, quartiers de «petits-moyens», quartiers populaires de grands ensembles. On s'attachera tout particulièrement à mettre en évidence les catégories d'analyse mobilisées pour décrire et qualifier ces quartiers et les groupes sociaux qui les habitent.



Outils de représentation graphique (18h TD)

Code EC : EC21 - HGA7U2A

Intervenants : Paul CHENNEBERG, Victor LEROY

Chaque étudiant devra suivre les trois modules de 6h suivants (sauf effectif trop important) : module QGIS (SIG), module Illustrator - InDesign, module Photoshop.

Module QGIS- 6h :

Après une brève présentation des principaux concepts et outils associés aux systèmes d'information à composante spatiale, cet enseignement vise à découvrir les fonctionnalités de base du logiciel QGIS et mettre en application les grands types de traitements de l'information géographique (édition de données en mode vecteur, jointures et relations, requêtes sémantiques et spatiales, représentations cartographiques, ...).

Module «Mettre en forme et donner à voir» (Illustrator - InDesign) - 6h :

Après une introduction sur la culture des outils de représentation, commune avec le module *La carte et l'image*, cet enseignement vise dans une première partie à découvrir les fonctionnalités de base du logiciel Illustrator, autour d'une application concrète de mise en forme cartographique (import de données, gestion des calques, styles de lignes, export, etc.). La deuxième partie portera sur la découverte d'InDesign et des fonctionnalités de base de ce logiciel de mise en page, dans un objectif de formalisation de documents de rendus (documents papier, projections numériques, etc.).

G D

UEF 2 : Outils de l'urbanisme

Module La carte et l'image : traduction sensible du territoire (Photoshop) - 6h :

Après une introduction sur la culture des outils de représentation, commune avec le module *Mettre en forme et donner à voir*, cet enseignement cherche à interroger la place de l'image dans le diagnostic territorial et le projet. Autour de la présentation des fonctions de base du logiciel Photoshop, il s'agit d'explorer la dimension sensible de la représentation du territoire, l'épaisseur plastique de la carte, au travers notamment de l'hybridation de différents médiums de représentation (cartographie, photographie, texte, graphisme, etc.).

Lectures critiques (21h TD)

G D

Code EC : EC22 - HGA7U21

Intervenants : Sophie VERNICOS, Bernard FRITSCH

Ce TD vise le double objectif d'amener les étudiants à s'approprier de grandes références de la littérature portant sur les questions urbaines, et de développer leur regard critique sur les différents registres de discours, en pointant notamment controverses, contradictions et complémentarités. Après formation à l'analyse critique des références bibliographiques, une sélection de lectures est distribuée aux étudiants, qui dans les séances suivantes sont discutées et font l'objet de présentations, dans le cadre de travaux de groupe et individuels.

Semestre 2

UEF 3 : Cadres et contextes de l'urbanisme contemporain

Mutations urbaines contemporaines (20h CM)**G D A**

Code EC : EC31 - HGA8U1A

Intervenants : Laurent DEVISME, Théo FORT-JACQUES

L'approche de ce cours est géographique et urbanistique. Elle vise d'une part à faire le point sur de grandes questions urbaines contemporaines, d'autre part à questionner les champs d'intervention des urbanistes avec un point de vue panoramique sur les questions posées par leurs divers positionnements. Planning, urban design, place making, développement territorial, management stratégique urbain... sont explorés dans leurs portées respectives.

Le cours s'organise en 10 séances de 2h :

1. L'accélération planétaire de l'urbanisation
2. Métropolisation et réseaux urbains en Europe occidentale
3. De « l'étalement » au « renouvellement » urbains
4. Les transformations de la base économique des villes
5. La fragmentation des espaces urbains
6. Les leçons du séminaire d'introduction aux métiers de la ville
7. Positionnements d'urbanistes : une typologie dynamique des courants
8. Le champ des théories de la planification
9. Le design de politiques publiques
10. Les grands débats du champ de l'urbanisme

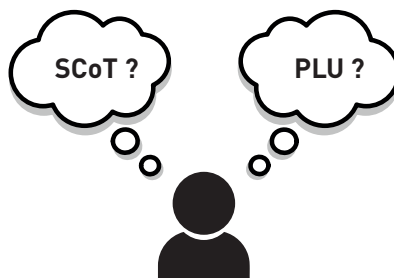
Droit de l'urbanisme (30h CM)**G D A**

Code EC : EC32 - D8CM-15

Intervenant : Nicolas HUTEN

(Cours mutualisé avec d'autres formations de la Faculté de Droit et Sciences politiques)

Le droit de l'urbanisme est une matière complexe eu égard à la diversité de ses objets, à la multiplicité de ses acteurs, et à l'enchevêtrement de ses instruments. Conçu en trois parties, le cours s'articule autour d'une présentation générale de la matière (normes, acteurs, instruments), suivie d'une analyse des principaux instruments de planification urbaine (SCOT/PLU). Il s'achève avec une première approche des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable etc.).



UEF 4 : Pratiques de l'urbanisme

Diagnostic urbain **G D** (10h CM + 24h TD + 25h distanciel)

Code EC : EC41 - HGA8U2A

Intervenants : Sylvain GRISOT, Fabienne LEGROS

(consignes de travail et encadrement d'un travail lourd à réaliser)

Le diagnostic urbain consiste en une commande unique passée par les enseignants ou par des commanditaires extérieurs, à l'ensemble de la promotion en vue d'une analyse commune sur un territoire et une thématique. La thématique ou le territoire interrogé(e) dans la commande, peut être en lien avec le sujet du workshop du 2nd semestre. Mais ce n'est pas une obligation.

Cet enseignement poursuit trois objectifs :

- initier les étudiants aux différentes méthodes quantitatives et/ou qualitatives et de les former à construire de façon rigoureuse, un protocole d'enquête dans le cadre d'une commande publique.
- exercer les étudiants au travail collectif et les obliger à acquérir « en situation », des méthodes et des savoir-faire de conduite de projet (organisation du temps, animation, coordination, hiérarchisation des objectifs, analyse des jeux d'acteurs, élaboration et utilisation d'outils de conduite de projet...). Pour les responsabiliser et les initier au fonctionnement d'équipes en « mode projet », les étudiants sont, en plus du travail de fond exigé par la commande, en charge de tâches collectives.
- permettre aux étudiants d'approfondir l'analyse d'un territoire et leurs connaissances et réflexions sur des problématiques de l'urbanisme contemporain.

Ce travail de diagnostic pourra s'appuyer sur des interventions d'acteurs de projets urbains, qui viendront présenter leur approche du diagnostic urbain : quelle place dans le processus de projet, quelle méthodologie, avec quels outils... Ces acteurs pourraient être ceux qui travaillent sur le territoire de référence utilisé pour l'EC workshop.

Analyse de projet urbain **G D A** (workshop) (30h TD)

Code EC : EC42 - HGA8U21

Intervenante : Sabine GUTH

Intitulé : Territoires hypothétiques

Cette semaine en prise avec un contexte réel et développé de manière intensive sur un temps court, vise à l'exploration et la mise en pratique d'outils et de méthodes au service d'une approche urbanistique d'un territoire, qui articule analyse et vision prospective. A partir d'un travail de terrain (exploratoire et documentaire) intégrant des échanges avec les acteurs du territoire, les étudiants établissent collectivement, et sur la base de groupes pluridisciplinaires, une évaluation critique de l'existant et des projets en cours, et esquissent des stratégies de projet et d'actions à partir de l'élaboration d'hypothèses et de scénarios contrastés.

UEF 5 : Initiation à la recherche

Méthodologies de la recherche **G D** en urbanisme (21h TD)

Code EC : EC51 - HGA8U31

Intervenant : Laurent DEVISME

Ce TD vise d'une part à prendre conscience des grands types de postures et de démarches de recherche existant en sciences humaines et sociales, de savoir utiliser les grands référentiels de production de recherche, d'être en mesure d'analyser des enquêtes réalisées par les enseignants-chercheurs relevant du champ de l'urbanisme et de les confronter au travail individuel de mémoire.

1. Postures, démarches et référentiels
2. Faire des sciences sociales - Histoires d'enquêtes : décrire, critiquer, comparer, généraliser. À partir d'un choix de différents types d'enquêtes et rapports de recherche, les étudiants sont amenés à situer et critiquer les travaux qui ont été menés dans la recherche en urbanisme.
3. Transpositions – méthodologies du mémoire. Un deuxième temps de cet enseignement consiste à discuter collectivement des choix méthodologiques opérés par les étudiants dans le cadre de leur mémoire. Chacun est amené à préciser ses choix de corpus, terrain, manières d'enquêter, balises théoriques.

Lecture obligatoire : C. Topalov, *Histoires d'enquêtes, Londres, Paris, Chicago (1880-1930)*, Paris, 2016.

Échanges professionnels/ conférences (10 h CM) (cf. guide master mention GAED)

Code EC : EC52 - HGA8-1D

Intervenants extérieurs

Une journée d'échanges professionnels est prévue en janvier que les étudiants contribueront à mettre en place et à laquelle ils doivent assister. Elle prendra place dans une semaine d'échanges organisée par les différentes mentions de master portées par l'IGARUN.

Un calendrier de conférences dont le déroulement se situe sur la place nantaise (Commune de Nantes et communes alentours) sera distribué en début de semestre. Les étudiants devront suivre 2 conférences et en rendre compte de manière critique.



(crédits photo :
[http://international.
mines-nantes.fr](http://international.mines-nantes.fr))

MASTER 2

VILLES ET TERRITOIRES :
POLITIQUES ET PRATIQUES
DE L'URBANISME

Le programme du Master 2

Semestre 3

UEF 6 : Politiques et production urbaine

G D A Habitat : politiques, pratiques et tendances
20h

G D A Mobilités et formes urbaines
20h

G D Urban design
20h

G D A Ville et environnement
20h

G D Urban renewal in Europe
8h

UEF 7 : Méthodes et outils du projet

G D Outils de représentation graphique
12h

G D A Observatoire du renouvellement urbain
24h

G D A Aide à la décision en aménagement
24h

G D A Atelier professionnel phase 1
(2 jours/sem.)

Semestre 4

UEF 8: Produire la ville

G D A Fabrique urbaine
30h

G D A Contentieux de l'urbanisme
20h

G D A Urbanisme opérationnel
50h

UEF 9 : La pratique par le projet

G D A Intensif de projet
5 jours

G D A Atelier professionnel phase 2
2 jours/sem.

UEF 10 : Villes étrangères en projet

G D A Séminaire d'étude à l'étranger
7 jours

UEF 11 : Stage et mémoire

G D Stage – durée minimum de 4 mois

Modalités de contrôle des connaissances

s e m e s t r e 3

Nom de l'EC	Coeff. de l'EC	1 ^{ère} session							2 ^{ème} session		
		Régime ordinaire					Dispensé d'assiduité (DA)			Régime ordinaire et DA	
		CC écrit	CC oral	EX écrit	EX oral	Durée	EX écrit	EX oral	Durée	EX écrit	Durée
Outils de représentation graphique	coef. UE 5	100 %					pas de DA			100 %	3h
Observatoire du renouvellement urbain											
Aide à la décision en aménagement											
Habitat : politiques, pratiques et tendances	coef. UE 15			50 %	50 %	3h	50 %	50 %	3h		
Mobilités et formes urbaines											
Urban design											
Villes et environnement											
Urban renewal and regeneration in Europe	coef. UE 10	80 %	20 %				pas de DA				
Atelier professionnel phase 1											

s e m e s t r e 4

Fabrique urbaine	coef. UE 5			50 %	50 %	3h	50 %	50 %	3h	100 %	3h
Contentieux de l'urbanisme											
Urbanisme opérationnel											
Atelier d'analyse urbaine	4	50 %	50 %				pas de DA				
Atelier professionnel phase 2	8	80 %	20 %								
Séminaire d'étude à l'étranger	1	100 %									
Stage et mémoire	12			80 %	20 %		pas de DA				

EC : élément constitutif

CC : contrôle continu

EX écrit : examen terminal écrit

EX oral : examen terminal oral

Le calendrier 2018-2019 du master 2

 période d'enseignement
  ateliers
  période d'examens

Septembre 2018

Sam. 1	
Dim. 2	
Lun. 3	
Mar. 4	
Mer. 5	
Jeu. 6	
Ven. 7	
Sam. 8	
Dim. 9	
Lun. 10	Réunion de rentrée
Mar. 11	
Mer. 12	
Jeu. 13	
Ven. 14	Présentation des ateliers
Sam. 15	
Dim. 16	
Lun. 17	
Mar. 18	
Mer. 19	
Jeu. 20	
Ven. 21	
Sam. 22	
Dim. 23	
Lun. 24	
Mar. 25	
Mer. 26	
Jeu. 27	
Ven. 28	
Sam. 29	
Dim. 30	

Octobre 2018

Lun. 1	
Mar. 2	
Mer. 3	
Jeu. 4	
Ven. 5	
Sam. 6	
Dim. 7	
Lun. 8	
Mar. 9	
Mer. 10	
Jeu. 11	
Ven. 12	
Sam. 13	
Dim. 14	
Lun. 15	
Mar. 16	
Mer. 17	
Jeu. 18	
Ven. 19	
Sam. 20	
Dim. 21	
Lun. 22	
Mar. 23	
Mer. 24	
Jeu. 25	
Ven. 26	
Sam. 27	
Dim. 28	
Lun. 29	
Mar. 30	
Mer. 31	

Novembre 2018

Jeu. 1	
Ven. 2	
Sam. 3	
Dim. 4	
Lun. 5	
Mar. 6	
Mer. 7	
Jeu. 8	
Ven. 9	
Sam. 10	
Dim. 11	
Lun. 12	
Mar. 13	
Mer. 14	
Jeu. 15	
Ven. 16	
Sam. 17	
Dim. 18	
Lun. 19	
Mar. 20	
Mer. 21	
Jeu. 22	
Ven. 23	
Sam. 24	
Dim. 25	
Lun. 26	
Mar. 27	
Mer. 28	
Jeu. 29	
Ven. 30	

Décembre 2018

Sam. 1	
Dim. 2	
Lun. 3	
Mar. 4	
Mer. 5	
Jeu. 6	
Ven. 7	
Sam. 8	
Dim. 9	
Lun. 10	
Mar. 11	
Mer. 12	
Jeu. 13	
Ven. 14	
Sam. 15	
Dim. 16	
Lun. 17	
Mar. 18	
Mer. 19	
Jeu. 20	
Ven. 21	
Sam. 22	
Dim. 23	
Lun. 24	
Mar. 25	
Mer. 26	
Jeu. 27	
Ven. 28	
Sam. 29	
Dim. 30	
Lun. 31	

Janvier 2019

Mar. 1	
Mer. 2	
Jeu. 3	
Ven. 4	
Sam. 5	
Dim. 6	
Lun. 7	
Mar. 8	
Mer. 9	
Jeu. 10	
Ven. 11	
Sam. 12	
Dim. 13	
Lun. 14	
Mar. 15	
Mer. 16	
Jeu. 17	
Ven. 18	
Sam. 19	
Dim. 20	
Lun. 21	
Mar. 22	
Mer. 23	
Jeu. 24	
Ven. 25	
Sam. 26	
Dim. 27	
Lun. 28	
Mar. 29	
Mer. 30	
Jeu. 31	

Février 2019

Ven. 1	
Sam. 2	
Dim. 3	
Lun. 4	
Mar. 5	
Mer. 6	
Jeu. 7	
Ven. 8	
Sam. 9	
Dim. 10	
Lun. 11	
Mar. 12	
Mer. 13	
Jeu. 14	
Ven. 15	
Sam. 16	
Dim. 17	
Lun. 18	
Mar. 19	
Mer. 20	
Jeu. 21	
Ven. 22	
Sam. 23	
Dim. 24	
Lun. 25	
Mar. 26	
Mer. 27	
Jeu. 28	

congrès Faculté de Droit
(ou jours fériés)

séminaires ou
événements

période de stage

Mars 2019

Ven. 1	
Sam. 2	9
Dim. 3	
Lun. 4	
Mar. 5	10
Mer. 6	
Jeu. 7	
Ven. 8	
Sam. 9	
Dim. 10	
Lun. 11	
Mar. 12	11
Jeu. 13	
Sam. 14	
Ven. 15	
Sam. 16	
Dim. 17	
Lun. 18	
Mar. 19	12
Mer. 20	
Jeu. 21	
Ven. 22	
Sam. 23	
Dim. 24	
Lun. 25	
Mar. 26	13
Mer. 27	
Jeu. 28	
Ven. 29	
Sam. 30	
Dim. 31	

Avril 2019

Lun. 1	
Mar. 2	14
Mer. 3	
Jeu. 4	
Ven. 5	
Sam. 6	
Dim. 7	
Lun. 8	
Mar. 9	
Mer. 10	
Jeu. 11	15
Ven. 12	
Sam. 13	
Dim. 14	
Lun. 15	
Mar. 16	16
Mer. 17	
Jeu. 18	
Ven. 19	
Sam. 20	
Dim. 21	
Lun. 22	Férié
Mar. 23	Exams écrits 2 ^e semestre
Mer. 24	Grand oral
Jeu. 25	Soutenances d'ateliers
Ven. 26	
Sam. 27	17
Dim. 28	
Lun. 29	
Mar. 30	18

Mai 2019

Mer. 1	Férié
Jeu. 2	
Ven. 3	18
Sam. 4	
Dim. 5	
Lun. 6	
Mar. 7	
Mer. 8	Férié
Jeu. 9	
Ven. 10	19
Sam. 11	
Dim. 12	
Lun. 13	
Mar. 14	
Mer. 15	20
Jeu. 16	
Ven. 17	
Sam. 18	
Dim. 19	
Lun. 20	
Mar. 21	
Mer. 22	21
Jeu. 23	
Ven. 24	
Sam. 25	
Dim. 26	
Lun. 27	
Mar. 28	22
Mer. 29	
Jeu. 30	Férié
Ven. 31	

Juin 2019

Sam. 1	
Dim. 2	
Lun. 3	
Mar. 4	
Mer. 5	23
Jeu. 6	
Ven. 7	
Sam. 8	
Dim. 9	
Lun. 10	Férié
Mar. 11	
Mer. 12	
Jeu. 13	24
Ven. 14	
Sam. 15	
Dim. 16	
Lun. 17	
Mar. 18	
Mer. 19	
Jeu. 20	25
Ven. 21	
Sam. 22	
Dim. 23	
Lun. 24	
Mar. 25	
Mer. 26	26
Jeu. 27	
Ven. 28	
Sam. 29	
Dim. 30	

Juillet 2019

Lun. 1	
Mar. 2	
Mer. 3	27
Jeu. 4	
Ven. 5	
Sam. 6	
Dim. 7	
Lun. 8	
Mar. 9	
Mer. 10	28
Jeu. 11	
Ven. 12	
Sam. 13	
Dim. 14	Férié
Lun. 15	
Mar. 16	
Mer. 17	
Jeu. 18	29
Ven. 19	
Sam. 20	
Dim. 21	
Lun. 22	
Mar. 23	
Mer. 24	30
Jeu. 25	
Ven. 26	
Sam. 27	
Dim. 28	
Lun. 29	
Mar. 30	31
Mer. 31	

Août 2019

Jeu. 1	
Ven. 2	32
Sam. 3	
Dim. 4	
Lun. 5	
Mar. 6	
Mer. 7	33
Jeu. 8	
Ven. 9	
Sam. 10	
Dim. 11	
Lun. 12	
Mar. 13	
Mer. 14	34
Jeu. 15	Férié
Ven. 16	
Sam. 17	
Dim. 18	
Lun. 19	
Mar. 20	
Mer. 21	35
Jeu. 22	
Ven. 23	
Sam. 24	
Dim. 25	
Lun. 26	
Mar. 27	
Mer. 28	
Jeu. 29	36
Ven. 30	
Sam. 31	

Semestre 3

UEF 6 : Politiques et productions urbaines

Habitat : politiques, pratiques et tendances (20h CM)**G D A**

Code EC : EC61 - D9EC081

Intervenants : Isabelle GARAT, Jean-François STRUILLLOU

La maîtrise foncière des espaces urbains est une thématique qui est réapparue au milieu des années 2000, elle manifeste la volonté politique de diminuer les tensions en matière d'habitat et de produire à des coûts supportables des logements adaptés aux besoins des ménages. Toutefois, politiques foncières et politiques d'habitat s'inscrivent dans un temps plus long et doivent être mises en relation avec des évolutions démographiques, économiques, sociales, politiques.

Les outils juridiques de la politique locale de l'habitat (J.-F. Struillou, 10 h)

Cet enseignement présente en cinq séances la planification urbaine (PLU, SCOT), les acquisitions foncières (droit de préemption urbain, expropriation, acquisitions) ou encore les Établissements publics fonciers (locaux ou d'État) dans leurs relations aux politiques locales de l'habitat.

Acteurs, politiques et débats autour de l'habitat (I. Garat, 10 h)

L'intervention décline les transformations du parc de logement, les évolutions de la population et des ménages à l'échelle nationale et infra urbaine, la mise en place puis la territorialisation de politiques de l'habitat et du logement, la complexification de ces politiques et enfin les insatisfactions qui s'expriment au travers de débats ou dans la presse autour de ces politiques.

Mobilités et formes urbaines (20h CM)**G D A**

Code EC : EC62 - D9EC140

Intervenant : Bernard FRITSCH

Après avoir rappelé l'évolution des cadres de pensée et paradigmes autour des enjeux des transports, de la mobilité et des modèles de ville, le cours aborde les caractéristiques et déterminants de la mobilité urbaine actuelle, intense, diversifiée, difficile à objectiver. Il présente ensuite les grandes orientations des politiques urbaines dans ce domaine, qui soulèvent les problématiques du rôle de levier que peuvent jouer les transports dans la construction métropolitaine, de leurs effets potentiels et réels sur les formes et pratiques urbaines, des méthodes d'évaluation des projets et politiques de transports, avant d'évoquer les expériences et approches émergentes, en France et à l'étranger, de nouveaux espaces de la mobilité.

Urban design (20h CM)**G D**

Code EC : EC63 - D9EC135

Intervenants : Chérif HANNA, Sabine GUTH

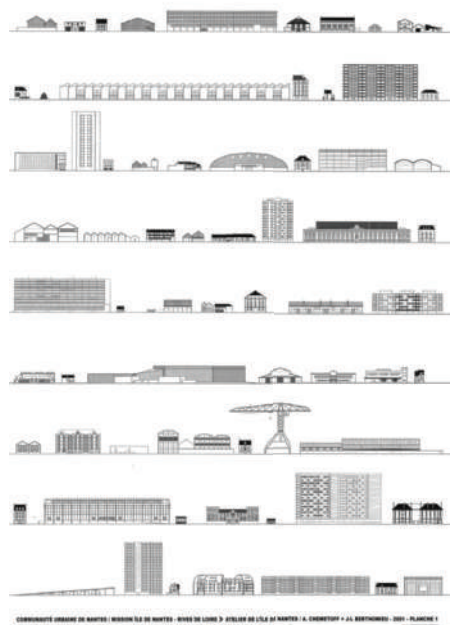
Projet urbain : concepts et réalisations – acteurs et missions – programmation urbaine (C. Hanna, 12h)

L'objectif de ce module est de saisir la question du projet urbain, de la phase de conception jusqu'à la mise en œuvre. Par une approche théorique du projet, il explore le processus de conception et tente d'expliquer la notion de concept. Ensuite, en s'appuyant sur des contextes réels, de comprendre comment le projet politique pour la ville doit se traduire par un cadre physique composé de programmes de logements et d'équipements (privés et publics) et d'espaces publics. Cette approche permettra d'identifier procédures, acteurs et étapes de mise en œuvre des projets urbains. Et enfin, des savoirs faire aux savoirs être, le rapport entre projet et démocratie citoyenne sera exploré.

Des outils méthodologiques seront proposés. Les territoires étudiés concerneront des situations métropolitaines et péri-métropolitaines

Projet urbain / Manières de faire (S. Guth, 8h)

Dans son article *Manières de classer l'urbanisme* (Criticat n°8, 2012), Françoise Fromonot a proposé une « cartographie » du paysage de l'urbanisme contemporain, distinguant trois grandes familles de projets : l'urbanisme de programmation, l'urbanisme de révélation, et l'urbanisme de composition. Cet article et différentes études de cas servent de base pour approcher de manière critique les grandes tendances à l'oeuvre du projet urbain, en s'attachant aussi bien aux acteurs, aux programmes, aux méthodes et aux formes.

> ÎLE DE NANTES : L'INVENTAIRE RAISONNÉ DES CONSTRUCTIONS.

L'urbanisme de révélation (extrait de Criticat n°8).

Planche de l'inventaire préalable à toutes les constructions sur le territoire de l'île de Nantes

(© Alexandre Chemetoff & Associés, Atelier de l'île de Nantes, 2001)

Villes et environnement (20h CM)

Code EC : EC64 - D9EC138

Intervenants : Nicolas HUTEN, Marie DE CONINCK, Isabelle POCCARD-LECLERCQ

Une première partie du cours (N. Hutén) portera sur la protection du patrimoine car elle fait partie des préoccupations majeures de l'urbanisme. Un premier volet, relatif au patrimoine naturel présente, à partir d'une analyse illustrée de la jurisprudence, les règles relatives à l'urbanisation du littoral. Un second volet de cette première partie, relatif au patrimoine culturel (M. De Coninck), aborde les deux anciens outils que sont les ZPPAUP et les Secteurs Sauvegardés récemment réunis sous l'appellation de sites patrimoniaux remarquables.

Une seconde partie du cours (I. Pocard-Leclercq) traitera de l'état de l'environnement et la prise en compte de la dimension environnementale dans l'aménagement urbain à l'échelle européenne, via l'identification des grands chantiers en cours et futurs, la comparaison des moyens mis en œuvre et des résultats attendus et réels entre différentes zones urbaines. Le focus portera notamment sur les villes et agglomérations labellisées.:

I/ « Capitale verte européenne » pour celles conduisant des politiques ambitieuses en matière de protection de l'environnement à partir d'indicateurs sur le changement climatique, le transport, les espaces verts, la gestion de l'eau et des déchets, la performance énergétique ;

II/ « Feuilles vertes européennes » pour porter en avant les villes moyennes valorisant la croissance verte à travers les priorités que sont le changement climatique et les performances énergétiques, la mobilité, la biodiversité et la gestion de l'espace, la qualité de l'air et l'environnement acoustique, les déchets et l'économie verte et la gestion de l'eau.

Une conclusion sur le paysage sera proposée (C. Hanna).

G D A

Urban renewal and regeneration in Europe (8h CM)

Code EC : EC65 - D9EC136

Intervenant : Nicolas RAIMBAULT

The course examines the notion of urban renewal as a current principle of sustainable urban planning. The first part is devoted to the definitions of urban renewal and the different terms associated such as urban regeneration, urban revitalization, gentrification, neighborhood renewal, rehabilitation, and renovation.

The second part presents the evolution of the notion over time and its multiple translations in France, Europe and North America.

The course then discusses the sustainability challenges questioned by urban renewal: is density a necessity ? Should social mixing necessarily be the purpose of an urban renewal operation? Is gentrification must be regarded as an urban renewal fate ?

A final session focuses on two types of renewal operations and their evolution: renovation of social housing areas as a major form of urban renewal in Europe and current renewal operations of railway stations as parts of cities.

G D



UEF 7 : Méthodes et outils du projet urbain

Outils de représentations graphiques (12h TD)

G D

Code EC : EC71 - HGA8U2A

Intervenants : Paul CHENNEBERG, Victor LEROY

Chaque étudiant devra choisir deux des trois modules de 6h suivants : module QGIS (SIG), module Illustrator - InDesign, module Photoshop.

Module QGIS – 6h

Cet enseignement, construit autour d'une «approche projet» menée sous QGIS, a pour objectif d'amener les participants à maîtriser les principales fonctionnalités des SIG et être en mesure de les implémenter dans le cadre de démarches opérationnelles. Dans la continuité du cours dispensé en M1, il aborde également de nouvelles opérations propres à l'analyse spatiale [outils de géotraitement, exploitation de données en mode raster, ...].

Module Mettre en forme et donner à voir (Illustrator – Indesign) – 6h

Après une introduction sur les nouvelles formes de visualisation du territoire, commune avec le module La carte et l'image, cet enseignement approfondira les questions de représentation synthétique de la complexité, en interrogeant la complémentarité entre les modes de présentation thématiques et les modes de présentation géographiques, au travers notamment de l'exploration des outils offerts par les logiciels Illustrator et InDesign, couplés aux applications web adéquates.

Module La carte et l'image : traduction sensible du territoire Photoshop – 6h

Après une introduction sur les nouvelles formes de visualisation du territoire, commune avec le module Mettre en forme et donner à voir, ce module explore la question de la représentation du temps dans le diagnostic et le projet de territoire. Il s'agira tout d'abord d'interroger notre capacité

à construire des outils de représentation dynamiques, et dans un second temps, de dépasser les limites de l'outil Photoshop pour envisager des médiums de représentation évolutifs et augmentables au cours du temps, via des applications web de visualisation cartographique notamment.

Observatoire du renouvellement urbain (24h TD)

G D A

Code EC : EC72 - D9EC103

Intervenante : Élise ROY

Notre observatoire est un outil de suivi et d'analyse des transformations de nos espaces contemporains, qu'elles relèvent de projets volontaristes ou de mutations d'initiatives diverses. Elles sont analysées au prisme de l'objectif du renouvellement urbain.

Ce TD permet aux étudiants d'acquérir des connaissances sur les rouages des projets et stratégies urbaines et d'aménagement, depuis différents terrains de la région nantaise, dans une perspective d'observation et d'analyse (à la différence du registre performatif des ateliers). Les pratiques et problèmes de renouvellements urbains à l'œuvre dans ces différents territoires sont mis au jour, par un travail d'enquête conduit à l'aide d'observations, d'études documentaires, et d'entretiens négociés par les étudiants auprès des acteurs *ad hoc* (élus, techniciens, concepteurs, bureau d'études, opérateurs, habitants). Un moment de présentation finale permet de partager les analyses conduites au fil du semestre sur les différents terrains, en présence d'acteurs ressources pour l'enquête. Chaque analyse territoriale donne lieu à la production d'un article dont l'argumentation s'appuie sur des pièces graphiques originales.

Aide à la décision en aménagement : recherche, études et conseils (12h TD)

Code EC : EC73 - D9EC143

Intervenants : Béatrice CHAUDET, Laurent DEVISME

Le rapport entre technique et politique occupe l'urbanisme depuis sa naissance. Il a pris des formes très variées. Quelles sont aujourd'hui les « prothèses » dont les politiques urbaines ont besoin ? Quels sont les rôles joués par les urbanistes ? Comment leur travail de médiation-traduction est-il en prise avec la décision politique ? Afin de renseigner cette question, ce TD consiste en un travail d'analyse d'ITW avec de futurs pairs, urbanistes occupant des postes variés à toutes les échelles territoriales et dans des positions contrastées (public-privé, technicien des collectivités locales, consultant, assistant à maîtrise d'ouvrage...).

Suite à l'élaboration d'un guide d'entretien et la conduite d'un entretien de type bio-thématique en binômes, le TD permet une analyse croisée des entretiens, la mise à jour d'une typologie actuelle de l'aide à la décision en aménagement et une activation du réseau des anciens de la formation.

1. Définition du corpus et réalisation d'un guide d'entretien (3h).
2. Trois séances de restitution des entretiens : portraits problématisés avec transcription partielle d'entretiens (9h).

G D A

Atelier professionnel - phase diagnostic (2 jours/sem.)

Code EC : EC74 - D9EC008

Les ateliers de projets rassemblent de 4 à 6 étudiants issus de chacun des grands domaines d'origine. Ils traitent un sujet proposé par un partenaire extérieur (collectivité locale, agence d'urbanisme, bailleur social, établissement public industriel et commercial, etc.) intervenant en tant que maître d'ouvrage. Chaque atelier est suivi par trois enseignants représentant les trois centres de formation engagés conjointement dans ce master.

Deux journées par semaines - jeudi et vendredi - sont dédiées aux ateliers : encadrement de l'équipe enseignante, réunion avec les commanditaires, réalisation d'entretiens auprès d'acteurs et autres travaux sur terrain, élaboration et production des documents de diagnostic, etc.

De septembre à décembre : le travail est centré sur l'analyse et le diagnostic.

G D A



(© Designed by makyzz
- Freepik)

Semestre 4

UEF 8 : Produire la ville

**Fabrique urbaine
(20h CM)**

Code EC : EC81 - D0EC034

*Intervenants : Laurent DEVISME, Théo FORT JACQUES**(Cours mutualisé avec d'autres formations de l'ENSAN)*

Cet enseignement porte sur l'interaction de deux des dimensions du processus de mondialisation des métropoles : l'urbain mondialisé est en effet tout autant fabriqué, construit par des forces, dispositifs et politiques que se faisant dans l'émergence d'urbanités qu'il reste largement à décrypter. Forces et formes sont ici considérées comme des mouvements en relation dialectique. Les deux registres sont traités dans leurs effets réciproques.

Fabrique de l'urbain : acteurs et dispositifs façonnent l'urbain dans le cadre de pratiques technico-politiques qu'il faut pouvoir décrire dans leur histoire et dans leur contexte. Cette fabrique est à la fois équipée et produit des effets spatiaux spécifiques. Que l'optique soit de densifier, de réhabiliter, de réarticuler à la nature ou encore de préserver, on voit des idéologies spatiales prendre de la consistance et privilégier des chemins d'urbanisation spécifiques.

Formes d'urbanité : la diversification des pratiques de mobilité, les réajustements entre déplacements, séjours éphémères et installations permanentes, les réinterprétations des notions de nature et de culture, sont certains des paramètres qui nous permettront d'analyser des formes émergentes de l'urbanité qui croisent avec la fabrique urbaine.

Cet enseignement est constitué d'un ensemble de cours dialogiques (séances thématiques) et de projections cinématographiques thématiques.

G D A**Contentieux de l'urbanisme
(20h TD)**

Code EC : EC82 - D0EC016

*Intervenants : Marie CRESPIY, Jean-François VIC**(Cours mutualisé avec d'autres formations de l'ENSAN)*

Le contentieux de l'urbanisme vise la contestation devant le juge des décisions et comportements en matière d'aménagement urbain. À partir d'une approche pratique, il s'agit de présenter les différents types de contentieux –administratif, civil, pénal –, les voies de recours et règles procédurales propres à la matière, en vue, pour mieux les prévenir, d'identifier les risques contentieux dans le domaine de l'urbanisme. Cet enseignement est constitué d'un ensemble de cours dialogiques (séances thématiques) et de projections cinématographiques thématiques.

G D A

Centre de Chicago

(crédits photo : Andrew Horne, CC BY-SA 2.0 ©)

Urbanisme opérationnel

G D A

(20h CM + 18h TD)

Code EC : EC83 - D0EC094

Intervenants : Antoinette HASTINGS, Marie DE CONINCK, Nicolas HUTEN, François LERAISNABLE, Sylvain GRISOT, Fabienne LEGROS

Financement des projets urbains (10h CM, A. HASTINGS)

Le cours porte d'abord sur une étude des budgets locaux (formalisation des dépenses contribuant au développement urbain), ensuite sur les outils de financement de l'urbanisme et de l'aménagement (instruments fiscaux (Taxe d'aménagement)) et participations financières ponctuelles ou sectorielles (ZAC et PUP).

Montage juridique des projets urbains (10h CM, M. DE CONINCK)

Présentation des différents montages juridiques (ZAC, lotissements) permettant la réalisation de programmes de logements neufs, intégrant ou non la réflexion sur les équipements publics des nouveaux quartiers.

Risques environnementaux (6h TD, N. HUTEN)

Depuis le décret impérial du 15 octobre 1810 sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes, l'État s'efforce de protéger les populations contre les nouveaux risques liés au développement de l'industrie. Les plans de prévention des risques naturels lui permettent d'intervenir en matière d'inondations, glissements de terrain, tremblements de terre, submersion marine etc. Calqués sur leur modèle, les plans de prévention des risques technologiques permettent, quant à eux, de réguler autant que faire se peut l'urbanisation à proximité des installations industrielles les plus dangereuses.

Urbanisme commercial (6h TD, F. Leraisable)

Il s'agit d'étudier les implantations commerciales, implantations qui sont soumises à autorisations administratives : cette présentation met l'accent sur quelques rouages administratifs et elle insiste aussi sur la fonction commerciale au sein des villes et territoires.

Urbanisme en libéral (6h TD, S. Grisot et F. Legros)

Comment répond-on à un des appels d'offre ? Quelle méthodologie adoptée. Il s'agit au travers d'exemples concrets d'appel d'offre d'approcher une diversité de sujets et des attendus des missions d'urbanisme du pré-opérationnel à l'opérationnel et des différents modes d'actions y afférent.

**Le « bosco verticale »
(quartier Porta Nuova, Milan)**

(crédits photo : Master 2 VT,
promotion 2017-2018)



UEF 9 : La pratique par le projet

Intensif de projet (35h TD)

G D A

Code EC : EC91 - D0EC010

Intervenants : Chérif HANNA, Fabienne LEGROS

Ce workshop est centré sur les méthodes d'élaboration et de représentation du projet urbain. De la conception aux représentations du projet, le processus traite d'une problématique urbaine d'actualité sur un site réel. Il est organisé sur le mode intensif. Les expressions sont graphiques, plastiques et écrites.

Atelier professionnel - phase projet (2 jours/sem.)

G D A

Code EC : EC92 - D0EC011

Les ateliers de projets rassemblent de 4 à 6 étudiants issus de chacun des grands domaines d'origine. Ils traitent un sujet proposé par un partenaire extérieur (collectivité locale, agence d'urbanisme, bailleur social, établissement public industriel et commercial, etc.) intervenant en tant que maître d'ouvrage. Chaque atelier est suivi par trois enseignants représentant les trois centres de formation engagés conjointement dans ce master.

Deux journées par semaines - jeudi et vendredi - sont dédiées aux ateliers : encadrement de l'équipe enseignante, réunion avec les commanditaires, réalisation d'entretiens auprès d'acteurs et autres travaux sur terrain, élaboration et production des documents de diagnostic, etc.

De janvier à avril, le travail est centré sur la conception et le montage de projet.

UEF 1o : Villes étrangères en projet

Séminaire d'étude à l'étranger (1 semaine)

G D A

Code EC : EC111 - D0EC096

Intervenantes : Élise ROY, Sophie VERNICOS

Cinq jours in situ dans une ville d'un pays d'Europe ou d'Afrique du Nord. Il s'agit de prendre connaissance d'un territoire, d'étudier sa structuration et son fonctionnement, les enjeux, les politiques et projets urbains aux différentes échelles et niveaux d'intervention (du niveau stratégique à l'opérationnel). Visites et rencontres avec les différents acteurs locaux. Ce séminaire est organisé avec la participation de l'ANAU.

Il s'agit d'un véritable voyage d'étude dont le carnet de l'année précédente peut-être consulté sur :

<https://issuu.com/journee.anau/docs/carnet-de-voyage-1>

<https://issuu.com/journee.anau/docs/carnet-de-voyage-2>

UEF 11 : Stage et mémoire

G D

Stage (durée minimum de 4 mois)

Le stage de trois ou quatre mois (600 h/étudiant) est effectué dans une structure publique ou privée œuvrant dans le domaine de l'urbanisme ou de l'aménagement. Ce stage est choisi de manière à alimenter la préparation d'un mémoire en parallèle, encadré par deux enseignants d'origine disciplinaire différente. Le stage doit être achevé impérativement avant le 15 septembre. Et le mémoire soutenu la deuxième ou troisième semaine de septembre. La présence du tuteur professionnel est souhaitée.

Mémoire

Le mémoire de fin d'étude est réalisé en parallèle du stage, ce qui demande à dégager un peu de temps durant le stage, de

manière à aboutir à une véritable réflexion écrite de 80 pages. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance en septembre devant un jury composé de deux enseignants et du maître de stage, dans la mesure du possible (cf. la description et la fiche technique du mémoire de stage). Les exemplaires du mémoire seront aussi nombreux que les membres du jury. Une version pdf devra être également adressée aux enseignants tuteurs et aux responsables du diplôme. Le logiciel Compilatio® permettra de vérifier les possibles cas de plagiat. Nous rappelons que le plagiat est répréhensible et qu'un mémoire faisant l'objet pour tout ou partie de plagiat n'est pas autorisé à être soutenu.

elise.roy@nantes.archi.fr

Charte anti-plagiat

Une charte anti-plagiat a été adoptée par l'Université de Nantes (elle a été approuvée par le Conseil d'administration le 21 octobre 2011). Cette charte définit les règles à respecter en matière de plagiat par l'ensemble des étudiants et universitaires :

L'université de Nantes s'est doté du logiciel d'aide à la détection de plagiat Compilatio®. Les enseignants-chercheurs l'utilisent pour vérifier le contenu des travaux écrits des étudiants.

<http://www.univ-nantes.fr/statuts-et-chartes-usagers/dossier-plagiat-784821.kjsp>

La soutenance d'un mémoire présentant un plagiat n'est pas autorisée.



DE LA RECHERCHE DU STAGE AU MÉMOIRE : LES ÉTAPES

Durée : 4 mois

Du 2 mai au 30 août (possibilité jusqu'au 15 septembre)

Étape 1 : recherche d'un stage

Plusieurs démarches sont possibles :

- (1) vous avez un thème qui vous intéresse particulièrement et vous allez chercher les structures qui peuvent vous accueillir en fonction du sujet que vous avez envie de développer en situation professionnelle. Cette démarche est certainement la plus riche car elle vous permettra de confronter une véritable réflexion théorique ;
- (2) vous cherchez un type de métier ou un type de structure et vous allez prospecter dans ce sens. Les deux réflexions peuvent être menées en parallèle.

Les conventions de stage sont à retirer et à déposer :

- étudiants inscrits à l'université (*Droit et Géographie*), auprès du secrétariat de la Faculté de Droit ;
- étudiants inscrit à l'ENSAN, auprès de Sandra Valmier.

Étape 2 : la définition du sujet

Dès l'obtention du stage (à partir de janvier) :

- déterminer la thématique du stage et du mémoire (en accord avec la structure qui vous accueille) ;
- réfléchir aux sujets possibles ;
- choisir et prendre contact avec vos encadrants ;
- effectuer un premier travail bibliographique.

À partir du mois de mai :

- signature de la convention de stage ;

- définir le sujet qui fera l'objet d'un mémoire ;

- définir la problématique (cela doit se faire avec vos encadrants) ;

- délimiter un plan de travail (il s'agit d'une part d'identifier les éléments que vous allez traiter, les informations que vous devez recueillir et le planning de travail que vous allez suivre).

Étape 3 : Affiner le sujet en lien avec l'expérience de stage

- Démarrage du stage.
- Recueil et collecte de l'information permettant de définir le sujet précisément.
- Première réunion de travail avec vos encadrants (au bout de 15-20 jours).
- Bibliographie .
- Dans certain cas une ébauche de plan sera faite.
- Tenir un journal de bord, où vous pourrez noter à la fois l'évolution de votre travail et l'évolution de votre réflexion. Cela sera un outil très utile lors de la rédaction finale.

Étape 4 : La rédaction

- Il est préférable de commencer le plus tôt possible, un texte écrit plusieurs fois est toujours de meilleure qualité. En tout cas vous pouvez commencer par écrire les parties de réflexions fondées sur la bibliographie.

- Définir un calendrier de rédaction avec un échéancier. Attention les enseignants ne sont pas toujours disponibles et joignables en août.

- La rédaction doit vraiment commencer au plus tard fin juillet, pour une soutenance à la mi-septembre.

Étape 5 : la soutenance (2^e et 3^e semaine de septembre)

- Durée de la soutenance : 1h, comprend 20 minutes de présentation par l'étudiant. Il s'agit de prendre un peu de distance par rapport au mémoire que vos examinateurs ont lu. Votre oral se fait avec ou sans support video-projeté.

Les soutenances ont lieu à l'ENSAN, voir avec Sandra Valmier pour le planning.

[LE MÉMOIRE : SUJET, SUIVI ET SOUTENANCE]

Mémoire

Le mémoire réalisé est un mémoire universitaire, cela signifie :

- une problématisation d'un sujet ;
- la construction d'un raisonnement, la mise en place d'une argumentation ;
- des lectures qui font références, des travaux écrits émanant de chercheurs et de praticiens retraçant des exemples.

Il ne s'agit pas de rendre un rapport de stage mais d'articuler une pratique à une réflexion plus générale. Le stage impose certains éléments :

- le lien avec la pratique de l'urbanisme doit être clair. En quoi la réflexion du mémoire éclaire-t-elle la pratique urbanistique ? En quoi la pratique interroge-t-elle certaines dimensions plus fondamentales de la recherche ? À quel système d'acteurs et d'action a-t-on à faire ?
- le stage est présent, intégré à la réflexion, il faut éviter une partie séparée. Cependant si l'on souhaite donner des éléments sur le déroulement du stage, on peut le faire dans une introduction, dans des encarts ou simplement lors de la présentation orale ;
- les références tout en étant présentes, ne seront pas aussi poussées que pour un mémoire de recherche.

Sujet et contenu

Le sujet du mémoire est choisi, autant que possible, en amont du stage de mise en situation professionnelle. Parmi les missions effectuées au cours de ce stage, il convient d'en sélectionner une ou plusieurs à fin d'intégration de leurs apports thématiques ou méthodologiques dans le mémoire. Il va de soi que le sujet du mémoire peut évoluer en fonction du stage.

Le contenu du mémoire intègre donc obligatoirement l'étude d'une situation concrète.

L'étudiant ne peut se contenter d'une étude théorique réalisée à partir de sources uniquement bibliographiques. Cependant, il prendra soin de restituer, au moins dans l'introduction, la portée théorique du sujet et de situer son travail dans le champ des pratiques de l'urbanisme.

Du point de vue formel, le mémoire comprend :

- une bibliographie (attention ! il convient de respecter les règles de présentation bibliographique) ;
- une fiche résumée, en 4ème de couverture pour permettre l'archivage et le référencement ;
- une production graphique personnelle (carte, schéma, dessin, photo...) ;
- des tables : des figures, des annexes et des matières.

Il compte entre 60 et 80 pages, hors figures et annexes et est, bien sûr, paginé et relié avec encollage de bonne qualité, de préférence (parce que les spirales s'enroulent les unes dans les autres dans les bibliothèques, ce qui pose problème).

Suivi et soutenance

L'encadrement du mémoire est assuré par deux enseignants de champs disciplinaires différents. L'étudiant prendra soin de contacter les enseignants dès le début de son stage.

Le jury de soutenance est composé des deux enseignants qui ont encadré le travail et d'un représentant de la structure professionnelle dans laquelle l'étudiant a fait son stage.

Le mémoire est remis aux membres du jury 10 jours avant la soutenance (les dates pourront être discutées avec les encadrants).

Durée de la soutenance : 1h, comprenant 20 minutes de présentation par l'étudiant puis expression et discussion des membres du jury.

Toutes les soutenances devront se dérouler dans la semaine 38.

Si le stage n'est pas terminé, il faut penser à demander un jour de repos pour la soutenance.

L'archivage du mémoire de M2 : envoi d'un pdf au responsable d'année de la spécialité (en archi ou en droit, ou en géo) et au responsable transversal :

elise.roy@nantes.archi.fr

[RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES]

Certaines des références situées ci-dessous ne sont plus éditées, il faut donc aller les chercher dans les bibliothèques universitaires et à l'École d'architecture ou les faire venir en prêt inter-bibliothèques. Ne plus être édité ne signifie pas que ces auteurs et leurs textes n'ont plus d'intérêt ou qu'ils ne font plus référence dans le monde de l'urbanisme et de l'aménagement. Bien au contraire, si des textes édités il y a cinquante sont encore convoqués, c'est qu'ils ont marqué la pensée.

UEF 1

Auteurs multiples (2008), *L'Année sociologique*, Vol. 58/2 «La ville, catégorie de l'action», PUF, 256 p.

CHOAY F. (1979), *L'urbanisme, utopies et réalités*, éd. du Seuil, 446 p.

CLAVAL P. (2011), *Brève histoire de l'urbanisme*, Pluriel, 315 p.

DOUILLET A.-C., LEFEBVRE R. (2017), *Sociologie politique du pouvoir local*, Armand Colin, 271 p.

EPSTEIN R. (2013), *La Rénovation urbaine, Démolition-reconstruction de l'État*, Presses de science po, 377 p.

FRINAULT T. (2012), *Le Pouvoir territorialisé en France*, PUR, 2012, 443 p.

HAUMONT N. (dir.) (1998), *L'urbain dans tous ses états. Faire, vivre, dire la ville*, L'Harmattan, Paris, 400 p.

HAUMONT N. (dir.) (2003), «La ville, entre dire et faire», in *Mots* n°72, juillet, ENS éditions.

LE GALES P., (2003), *Le Retour des villes européennes*, Presses de Science po, 454 p.

PANERAI, P., CASTEX J., et al. (1997), *Formes urbaines, de l'îlot à la barre*, éd. Parenthèses, 196 p.

PINSON G. (2009), *Gouverner la ville par projet, Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Presses de science po, 420 p.

SECCHI B. (2006), *Première leçon d'urbanisme*, éd. Parenthèses, 155 p.

UEF 2

BORDIN P. (2015). *SIG, la dimension spatiale du système d'information*, Dunod, Paris, 303 p.

DENEGRE J., SALGE F. (2004), *Les Systèmes d'Information Géographique*, PUF, Que Sais-je n° 3122, Paris, 128 p.

LE FUR A. (2015), *Pratiques de la cartographie*, Armand Colin, 128 p.

<http://www.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/:espaceinterministrieldeinformationgeographique>

[http://cours-fad-public.ensg.eu/:ressourcespedagogiquesdel'ENSG\(IGN\)](http://cours-fad-public.ensg.eu/:ressourcespedagogiquesdel'ENSG(IGN))

<http://www.geopala.org/:portailgeographique-des-Pays-de-la-Loire>

<http://georezo.net/:portailfrancophone dela-geomatique>

UEF 3

ASCHER F. (1995), *Métapolis, ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 345 p.

ASCHER F. (2004), *Les nouveaux principes de l'urbanisme, la fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, Paris, Éd. de L'Aube, Aube poche, 103 p.

AUBY J.-B., PERINET-MARQUET H. (2017), *Droit de l'urbanisme et de la construction*, Montchrestien, 19 septembre.

BERTONCELLO B., DUBOIS J. (2010), *Marseille Euroméditerranée, accélérateur de métropole*, Éd. Parenthèses.

BOINO P. (dir) (2009), *Lyon, la production de la ville*, Éd. Parenthèses.

- BOURDIN A., (2015), *La métropole fragile*, Éditions le Moniteur.
- BRENNER, N. (2014), *Implosions / explosions. Towards a study of planetary urbanization*, Jovis, 560 p.
- CAMPBELL, S., FAINSTEIN, S. (1996), *Readings in planning theory*, Oxford, Blackwell
- CAMPAGNAC-ASCHER E. (dir), (2015), *Économie de la connaissance, une dynamique métropolitaine ?* Éd. Le Moniteur .
- CHALAS Y. (2004), *L'imaginaire, aménageur en mutation : cadres et référents nouveaux de la pensée et de l'action urbanistiques, contribution au débat*, Paris, L'Harmattan, Librairie des Humanités.
- CHALAS, Y. (2000), *L'Invention de la ville*, Paris, Anthropos.
- CHOAY F. (1998), *La règle et le modèle : sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, Seuil.
- CHOAY F. (2001), *L'Urbanisme, Utopies et Réalités, une anthologie*, Paris, Seuil.
- CLAUDE V. (2006), *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, Parenthèses, 253 p.
- Code de l'urbanisme 2017, Dalloz ou Lexisnexis.
- CORBOZ, A. (2001), *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris, L'imprimeur.
- DEVISME L., BARTHEL P. A., DEBRE C., DUMONT M., ROY E. (2009), *Nantes, Petite et grande fabrique urbaine*, Parenthèses, 263 p.
- ESCAFFRE F., JAILLET M.-C., (2016), *Une trajectoire métropolitaine, l'exemple de Toulouse*, Le Moniteur-POPSU.
- GARAT I., POTTIER P. et al., (2005), *Nantes, de la belle endormie au nouvel Eden de l'Ouest*, Anthropos, Paris.
- GODIER P., SORBETS C., TAPIE G., (dir), (2009), *Bordeaux métropole, un futur sans rupture*, Parenthèses.
- GODIER P., OBLET, TAPIE, (dir), (2018), *L'éveil métropolitain, l'exemple de Bordeaux*, Le Moniteur-POPSU.
- GRIDAUH (2017), *Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme*, de l'Habitat, 14 juin.
- JACQUOT H., PRIET F. (2015), *Droit de l'urbanisme*, Dalloz, Précis, 7^e éd., 1272 p.
- LEFEUVRE M.-P. (dir) (2015), *Faire métropole, de nouvelles règles du jeu*, Le Moniteur.
- LEVY J., LUSSAULT, M. (2000), *Logiques de l'espace, esprit des lieux : géographies à Cerisy*, Paris, Belin.
- LEVY, J. (1998), *Le tournant géographique : penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, Mappemonde.
- MASBOUNGI A., COHEN J.-L. (2014), *Les années Bloomberg, New-York, réguler pour innover*, Parenthèses.
- NOVARINA G, SEIGNEURET N. (dir) (2015), *De la technopole à la métropole, l'exemple de Grenoble*, Éditions Le Moniteur-POPSU.
- PAQUOT T., BODY-GENDROT S., LUSSAULT M. (2000), *La ville et l'urbain: l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, Textes à l'appui.
- PARIS D, MONS D. (2009), *Lille métropole, laboratoire du renouveau urbain*, Éd. Parenthèses.
- Place publique, revue nantaise.
- RONCAYOLO M. (1990), *La Ville et ses Territoires*, Paris, Gallimard, Folio, essais.
- RONCAYOLO M. (2016), *Le géographe dans sa ville*, Parenthèses.
- SAVARIT-BOURGEOIS I. (2017), *L'Essentiel du Droit de l'Urbanisme*, Gualino, 14^e éd., 22 août, 176 p.
- SOLER-COUTEAUX P., CARPENTIER E. (2015), *Droit de l'urbanisme - 6^e éd.*, Dalloz, HyperCours, 23 septembre, 971p.
- VANIER M. (2008), *Le pouvoir des territoires*, Economica.
- VANIER M. (2015), *Demain les territoires, capitalisme réticulaire et espace politique*, Hermann, Paris.
- VOLLE J-P, VIALA L., NEGRIER E., BERNIE-BOISSARD C. (dir) (2010), *Montpellier la ville inventée*, Éd. Parenthèses.

UEF 4

CHAUVIER E. (2014), *Les mots sans les choses*, Éd. Allia, 128 p.

D'ARIENZO R., YOUNÈS C., LAPENNA A., ROLLOT M. (éds.) (2016), *Pour un nouveau écologique des territoires. Ressources urbaines latentes*, Métis Presses, vues d'ensemble Essais, 414 p.

GUATTARI F. (1989), *Les trois écologies*, éditions Galilée, 80 p.

UEF 5

BECKER H. S., (2002), *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte.

BECKER, H. S., (2004), *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse, son livre*, Paris, Economica

BECKER, H. S., (2009), *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Paris, La Découverte.

CANTELLI, F. et al. (2009), *Sensibilités pragmatiques. Enquêter sur l'action publique*. Peter Lang.

GROSJEAN, M, THIBAUD, J-P. (2001), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèses.

MARIE, M. (1989), *Les terres et les mots*, Paris, Méridiens Klincksiek.

UEF 6

ACCARDO J., BUGEJA F. (2009), « Le poids des dépenses de logement depuis vingt ans », *Cinquante ans de consommation en France*, Insee référence, p. 33-48, téléchargeable.

ARAGON L. (2003), *Collages*, Hermann.

Auteurs multiples (2011), *Pour sortir de la crise du logement, Regards croisés sur l'économie*, La Découverte, n°9, 288 p.

BAUDRILLARD J. (1992), *Le système des objets*, Paris, Gallimard.

BERQUE A. (1995), *les raisons du paysage, de la chine antique aux environnements de synthèse*, Paris, Hazan.

CERDA I., LOPEZ DE ABERASTURI A., CHOAY F. (2005), *La Théorie Générale de l'Urbanisation*, Paris, L'imprimeur, tranches de ville.

CHALAS, Y. (2000), *L'Invention de la ville*, Paris, Anthropos.

CHARDONNEL, S., PAULHIAC, F. ET SCHERRER, F. (2012), « La prise en compte des inégalités socio-spatiales dans les politiques de mobilité : Vers de nouvelles catégories de pensée et d'action », in *Vertigo*, hors-série n°11, <http://vertigo.revues.org/11738>.

CHASLIN F. (2001), *Deux conversations avec Rem Koolhaas*.

CHARMES E. (Dir.)(2010), « La densification en débat », *Études foncières*, n°145, pp.19-38, téléchargeable.

CHOAY F. (1998), *La règle et le modèle : sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, Seuil.

CHOAY F. (1965), *L'Urbanisme, Utopies et Réalités*, une anthologie, Paris, Seuil.

CLEMENT G. (2006), *Une écologie humaniste*, Minerva – Aubanel, Paris.

DEBOULET A., LELEVRIER C. (2010), *Rénovations urbaines en Europe*, Presses Universitaires de Rennes.

DELEUZE G., GUATTARI F. (1991), *Qu'est ce que la philosophie*, Éditions de Minuit, Paris.

DE PORTZAMPARC C. (1993), « La Ville Age III », in *Conférence au Pavillon de l'Arsenal*, Paris, 24 novembre.

DRIANT J.C. (2015), *Les politiques du logement en France*, Les études de la documentation française.

- DUPUY G. (1999), *La dépendance automobile – Symptômes, analyses, diagnostic, traitements*, Anthropos, coll. Villes, 160 p.
- FROMONOT F. (2012), « Manières de classer l'urbanisme », *Criticat*, n°8, septembre.
- JACQUOT A. (2006), « Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages », Insee, *Données sociales*, pp. 467-473, – téléchargeable.
- GANDELSONAS M., X (1999), *Urbanism: architecture and American city*, Princeton, Princeton Architectural Press.
- HANNING G. (1973), *La composition Urbaine en Région Parisienne*, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Parisienne, Paris.
- HEIDEGGER M. (1958), « Bâtir, Habiter, Penser », *Essais et conférences* – extrait, Gallimard.
- HENAFF M. (2008), *La ville qui vient*, L'Herne, Paris.
- HENRY P. (2011), *Les 101 mots de l'urbanisme*, Paris, Archibooks + Sautereau Éditeur.
- HOSTIOU R., STRUILLLOU J.-F. (2016), *Expropriation et Prémption*, Lexisnexis, 5^e éd.
- KOOLHAAS R. (2002), *New-York délire : Un Manifeste rétroactif pour Manhattan*, Paris, Parenthèses, Architecture.
- LEVY-VROELANT C. ET TUTIN C. (dir) (2010), *Le logement social en Europe au début du XXI^e siècle : la révision générale*, Presses Universitaires de Rennes.
- LIPSKY F. (1999), *La grille sur les collines, The Grids meet the Hills*, Paris, Parenthèses, Architecture.
- MAAS W. V., RUS J., KOEK R. (2001), *Excursions on Density*, Rotterdam, 010 Publishers.
- MIRABEL F., REYMOND M. (2013), *Économie des transports urbains*, La découverte, coll. Repères, n° 621, 125 p.
- MONGIN O. (1995), *Vers la Troisième Ville ?*, Paris, Hachette Littérature, Questions de société.
- ORFEUIL J.-P. (2008), *Mobilités urbaines, l'âge des possibles*, Les carnets de l'info., coll. Modes de ville, 192 p.
- ORFEUIL J.-P., WIEL M. (2012), *Grand Paris – Sortir des illusions, approfondir les ambitions*, Scrineo, coll. Modes de ville, 329 p.
- PAQUOT T., YOUNES C. (2000), *Éthique, architecture, urbain*, Paris, La Découverte.
- PAQUOT T., MASSON-ZANUSSI Y., STATHOPOULOS M. (dir.) (2012), *Alterarchitectures manifesto. Observatoire des processus architecturaux et urbains innovants en Europe*, Eterotopia, Infolio.
- PRUD'HOMME R., SAUVANT A. (2015), « Les transports publics à Londres et Paris », in *Transports*, N° 488, pp. 14-25.
- RAGON M. (1986), *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, Paris, Casterman.
- ROGER A. (1997), *Court Traité du Paysage*, Paris, Gallimard, nrf.
- RONCAYOLO M. (1990), *La Ville et ses Territoires*, Paris, Gallimard, Folio, essais.
- ROSSI A. (2001), *L'Architecture de la Ville*, Paris, Infolio, Archigraphy.
- ROWE C., KOETTER F. (2006), *Collage city*, In Folio, 253 p.
- SECCHI B. (1999), « Bernardo Secchi : l'invité de Th. Paquot », in *Urbanisme*, mai/juin.
- SIZA ALVARO (2012), *Imaginer l'évidence*, Marseille, Parenthèses, coll. architectures.
- TIBERGHEN G. A. (1996), *Land Art Traveling*, Collection 222, Valence.
- TSCHUMI B. (1995), *Event-Cities*, Cambridge, Mit Press.

UEF 7

BACQUE M.-H. (2006), «En attendant la gentrification : discours et politiques a la Goutte d'Or (1982-2000)», in *Sociétés contemporaines*, n° 63, pp. 63-83.

BARTHEL P.-A. (2007), «Renouvellement urbain à Brest : les enseignements du marché de définition du plateau des Capucins», in *Norois*, n° 203.

BEAUD, S., WEBER, F. (1998), *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte.

BERTONCELLO B., GIRARD N. (2001), «Les politiques de centre-ville à Naples et à Marseille : quel renouvellement urbain ?» In *Méditerranée*, Tome 96 «Politique urbaines à Naples et à Marseille: regards croisés», pp. 61-70.

BLANCHET, A., GOTMAN, A. (2007), *L'entretien*, A. Colin.

CEFAÏ, D. (DIR) (2003), *L'enquête de terrain*, La Découverte.

DUBOIS J., OLIVE M., «Euroméditerranée : négociations à tous les étages : État, promoteurs et propriétaires dans une ville en crise» in *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 97, 0180-930-XII-04/97/, pp. 103-111.

GARAT I. (2009), «L'emballlement immobilier et ses effets urbains. L'exemple de Nantes», in *Norois*, n° 212.

KAUFMANN, J.-C. (1996), *L'entretien compréhensif*, A. Colin.

LAPLANTINE, F. (1996), *La description ethnographique*, A. Colin.

LE GARREC (2006), *Le renouvellement urbain, la genèse d'une notion fourre-tout*, Documentation Française (La).

MELE P. (2004), «Habitants mobilisés et devenir d'un espace patrimonial ?», in *Géocarrefour*, vol. 79.

TOUATI A., CROZY J. (2015), *La densification résidentielle au service du renouvellement urbain: filières, stratégies et outils*, PUCA, Cerema, La Documentation française.

UEF8

BERNARD F.-C. (2007), *Guide des contenus de l'urbanisme*, Lexisnexis, août.

BOWEN W., DUNN R., KASDAN, D. O. (2010), "What is 'Urban Studies' ? Context, internal Structure and Content", in *Journal of Urban Affairs*, 32(2), pp. 199-227.

BRENNER N., & SCHMID, C. (2015), "Towards a new epistemology of the urban", in *City*, (19), pp. 51-182.

CANS C., DINIZ I. (2014), *Traité de droit des risques naturels*, Le Moniteur, 26 novembre.

CHOAY, F. (1965), *L'urbanisme en question*, In CHOAY F. (Ed.), *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*. (pp. 7-53). Paris: Seuil.

DA CUHNA A., MATTHEY L. (2007), *La ville et l'urbain. Des savoirs émergents*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

FRESSOZ J.-B (2012), *L'apocalypse joyeuse : Une histoire du risque technologique*, Seuil, 23 février.

FUZESEY S., SIMAY P. H. (2008), *Le choc des métropoles. Simmel, Kracauer, Benjamin*, Paris, L'éclat.

GARCEZ C., MANGIN D., *Du Far West à la ville, L'urbanisme commercial en questions*, Parenthèses, 20 novembre 2014.

GATEAU-LEBLANC N. (2016), *Montage d'opérations d'aménagement*, Édition Formation Entreprise, 3e éd., 20 décembre.

GENESTE S. (2016), *Initiation au montage d'une opération d'aménagement : De la conception et réalisation d'un projet urbain*, Le Moniteur, 27 avril.

GINTRAC C., GIROUD M. (2014), *Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Les Prairies ordinaires.

GUINOT V., GROSSE D. (2016), *L'urbanisme commercial : Planification - AEC - Commissions d'aménagement commercial*, Le Moniteur, 26 octobre.

HAMEL P, KEIL R. (2015), *Suburban governance. A global view*, University of Toronto Press.

JACOB J, (1961 réédité en 2012), *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Éditions Parenthèses, Marseille.

LEGATES R. (2003). «How to Study Cities». In R. Legates & F. Stout (Eds.), *The city reader* (pp. 10-18). London and New-York: Routledge.

LEPETIT B., TOPALOV C. (2001), *La ville des sciences sociales*. Paris: Belin.

LE GALES P., (2003), *Le retour des villes européennes*, Paris, Presses de ScPo.

LARONDE-CLERAC C., MAZEAUD A. (2015), *Les risques naturels en zones côtières : Xynthia : enjeux politiques, questionnements juridiques*, Presses Universitaires de Rennes, 17 septembre.

LECLERC M.-E., BADOT O. (2016), *Commerce et urbanisme commercial : Les grands enjeux de demain*, Édition EMS, 28 novembre, 312 p.

NICOLET J.-L. (2012), *Le Risque Technologique Majeur à l'Épreuve du Droit*, L'Harmattan, 1 octobre.

PAQUOT T. (2008), *Conversation sur la ville et l'urbain*, Paris, Infolio.

PAQUOT T. (2010), *Les faiseurs de ville*, Paris, Infolio.

PINSON G. (2009), *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de Sc Po.

SÖDERSTRÖM O. (2014), *Cities in relations. Trajectories of urban development in Hanoi and Ouagadougou*, Wiley Blackwell.

SOJA, E (2000), *Postmetropolis, Critical studies of cities and regions*, Blackwell, Oxford.

STORPER M., SCOTT A.J. (2016), Current debates in urban theory : a critical assessment, *Urban Studies*.

VIVIER P., DEMEURE S. (2017), *Réaliser une ZAC et autres opérations d'aménagement: Création - Évolution - Financement*, Le Moniteur, 22 février.

WARD K. (2010), Towards a relational comparative approach to the study of cities, *Progress in Human geography*, 34(4), pp.471-487.

ZUKIN S. (1980), A Decade of the New Urban Sociology, in *Theory and Society*, 9 (4), 575-601.

ORGANISATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

ET

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

*Le règlement du contrôle des connaissances du **Master 1** diffère selon la composante de rattachement de l'étudiant. Vous trouverez ci-après, les règlements des trois composantes (IGARUN, ENSA Nantes, Faculté de Droit et des Sciences politiques).*

MASTER 1

Mention Urbanisme et Aménagement

Parcours Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme

La sélection des dossiers se fait au mois de juin. Un tiers des dossiers sont retenus par un jury relevant de l'école d'Architecture, un tiers par un jury de la faculté de Droit et un tiers par un jury de l'institut de Géographie. Dans les jours qui suivent la sélection, les étudiants sont avertis par mail et téléphone. Merci de ne pas adresser des dossiers d'architectes en géographie et réciproquement.

IGARUN

1 - Organisation

Au premier semestre (Master 1)

L'Unité d'enseignements fondamentaux UEF 1 «Théories et enjeux de l'urbanisme» comprend trois enseignements obligatoires sous la forme de CM non accompagnés de Travaux Dirigés. L'un de ces enseignements, «Politiques locales» est mutualisé avec d'autres Masters de la Faculté de Droit et Sciences politiques de l'Université de Nantes.

L'Unité d'enseignements fondamentaux UEF 2 «Outils de l'urbanisme» comprend un séminaire d'introduction à l'urbanisme (voyage d'étude qui a pour objectif la prise de connaissance avec un territoire, l'étude de sa structuration et de ses acteurs, celle des enjeux, des politiques et projets d'urbanisme) et deux TD (représentations graphiques et lectures critiques) pour lesquels l'assiduité est obligatoire.

Au second semestre (Master 1)

La troisième Unité d'enseignements fondamentaux (UEF 3) «Cadres et contexte de l'urbanisme contemporain» propose deux enseignements qui ne sont pas accompagnés de Travaux Dirigés dont l'un est mutualisé avec d'autres Masters en Droit.

La quatrième Unité d'enseignements fondamentaux (UEF 4) «Pratiques de l'urbanisme» comprend le diagnostic urbain et une semaine d'analyse de projet urbain.

La cinquième Unité d'enseignements fondamentaux (UEF 5) «Initiation à la recherche» compte un TD «Méthodologies de la recherche», une journée d'échanges professionnels placée la troisième semaine de janvier mutualisée avec le Master Géographie Aménagement Environnement et Développement (GAED). C'est également là que se placent les conférences auxquelles les étudiants sont fortement invités à assister. Un programme de conférences sera donné en début de semestre.

2 - Contrôle continu

L'UEF 1 est validée par un examen écrit en fin de semestre portant sur l'une des 3 matières choisie par l'équipe pédagogique du Master. La note est affectée d'un coefficient 15.

L'UEF 2 est validée par un contrôle continu portant sur le travail du TD «Lectures critiques». Les deux autres enseignements de l'UEF 2 donneront lieu à un contrôle d'assiduité. La note est affectée d'un coefficient 7.

L'UEF 3 donne lieu à deux épreuves sur table en fin de semestre correspondant aux deux enseignements dispensés. La moyenne des deux épreuves donne lieu à la note de l'UEF 3, laquelle est affectée d'un coefficient 10.

L'UEF 4 est évaluée par un contrôle continu tout au long du semestre portant sur

chacun des enseignements. Le diagnostic donne lieu à une note collective qui sera modulée en fonction de l'investissement de chaque étudiant dans le groupe.

L'UEF 5 est validée par le contrôle continu portant sur le travail du TD « Méthodologie de la recherche ». La note est affectée d'un coefficient 4.

ENSA Nantes

Les étudiants en Double Coursus sont inscrits à l'ENSAN et à l'IGARUN (il faut se rendre à la scolarité de Lettres, Langues et Sciences Humaines pour le bureau des inscriptions et ceci au mois de septembre).

En matière d'organisation des études, des modalités d'inscription administrative et inscription pédagogique et d'organisation de la formation, voir le Règlement des Études de l'ENSA Nantes disponible sur le site internet:

<http://www.nantes.archi.fr>

Mention Droit de l'environnement et de l'urbanisme

Parcours Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme

Faculté de Droit et des Sciences Politiques

Article 50 : Organisation de la formation

Au premier semestre, les deux Unités d'enseignements fondamentaux (UEF 1 et 2) comprennent respectivement deux et trois enseignements obligatoires qui ne sont pas accompagnés de Travaux Dirigés.

L'unité d'enseignement de découverte (UED 1) comprend un séminaire d'introduction à l'urbanisme (voyage d'étude qui a pour objectif la prise de connaissance avec un territoire, l'étude de sa structuration et de ses acteurs, celle des enjeux, des politiques et projets d'urbanisme). Elle comprend également deux travaux dirigés non juridiques (représentations graphiques et lectures critiques) qui sont dispensés par les établissements partenaires de la formation (IGARUN et ENSAN). L'assistance à ces enseignements est obligatoire.

Dans l'unité d'enseignement complémentaire (UEC 1), les étudiants choisissent deux enseignements parmi les trois matières proposées.

Au second semestre, la troisième Unité d'enseignements fondamentaux (UEF 3) propose quatre enseignements parmi lesquels trois doivent être choisis. Ces enseignements ne sont pas accompagnés de TD. Les deux matières et le TD de la quatrième Unité d'enseignement (UEF 4) sont obligatoires.

La deuxième et la troisième unité d'enseignement de découverte (UED 2 et UED 3) comportent chacune un enseignement et un TD qui sont obligatoires.

Pour les deux semestres, les Unités d'enseignement et de compétences complémentaires (UECC) visent à la préparation d'une certification en langue et en informatique.

Article 51 : Contrôle continu

Le TD de droit de l'urbanisme (UEF 4) comprend au moins une épreuve écrite sur table comptant pour la moitié de la note de contrôle continu. L'évaluation des autres TD (UED 1, UED 2 et UED 3 hors UECC) se fait dans les conditions définies par le règlement du master urbanisme et aménagement.

Article 52 : Organisation des examens

Au premier semestre, pour les matières des UEF 1 et de l'UEC 1, les examens se tiennent conformément aux dispositions générales du présent règlement (Titre 4). Les enseignements de l'UEF 2 font l'objet d'une épreuve écrite portant sur l'une des 3 matières choisie par l'équipe de direction du parcours ville et territoires. Les enseignements de l'UED 1 font l'objet d'un contrôle continu dont les modalités sont définies par le règlement du master urbanisme et aménagement.

Au second semestre, l'UEF 3 donne lieu aux épreuves prévues par les dispositions générales du présent règlement (Titre 4). Il en est de même pour le droit de l'urbanisme, dans le cadre de l'UEF 4. Les modalités d'examen du cours de mutations urbaines contemporaines (UEF 4) sont définies par le règlement du master urbanisme et aménagement, de même que celles des UED 2 et 3.

MASTER 2

Mention Urbanisme et Aménagement

Mention Droit de l'environnement et de l'urbanisme

Parcours Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme

IGARUN, ENSA Nantes, Faculté de Droit et des Sciences Politiques

Article 122 : Modalités particulières d'inscription.

Dans le cadre de la mention Urbanisme et Aménagement, les étudiants qui demandent leur inscription dans la deuxième année de master doivent être en principe titulaires de la première année du parcours Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme. À titre dérogatoire, peuvent également demander leur inscription les étudiants titulaires d'une première année de master en Sciences humaines et sociales (Master 1 de Géographie, de sociologie, d'Histoire, etc.) ou encore d'un titre jugé équivalent que ce soit en lui-même, en raison de sa mention de rattachement ou encore en raison d'acquis professionnels.

La sélection est effectuée sur dossier, le cas échéant après entretien.

Sur décision de l'équipe dirigeante, ces étudiants peuvent être tenus de suivre des enseignements de la première année du master en plus de ceux de la seconde année. Pour ces enseignements supplémentaires, le contrôle des connaissances se fait dans le cadre du grand oral de la deuxième année (v. infra).

Les candidatures aux contrats de professionnalisation (ouvertes à tous les étudiants du Master en Formation initiale) seront déposées rapidement après l'admission dans le Master directement auprès du service de la Formation continue.

Article 123 : Organisation de la formation

Outre les enseignements sous forme de cours et/ou travaux dirigés (UE), la formation comprend :

- Un atelier de projet, avec tutorat d'accompagnement : plusieurs ateliers de projet sont organisés chaque année sur de nouveaux sujets proposés par des partenaires extérieurs (collectivité locale, bailleur social, agence d'urbanisme, administration déconcentrée, établissement public, société d'aménagement etc.). Chaque atelier rassemble un groupe pluridisciplinaire de 5 à 6 étudiants et fait l'objet d'un tutorat d'accompagnement également pluridisciplinaire. Il donne lieu à la production et à la soutenance d'un diagnostic fin décembre et d'un projet fin avril. Ce calendrier peut être aménagé pour tenir compte de contraintes spécifiques (étudiants ayant rejoint la formation en deuxième année).

- Un atelier d'analyse urbaine d'une semaine au cours de laquelle l'ensemble de la promotion se rend sur un lieu d'étude spécifique afin de saisir les phénomènes qui constituent un territoire, les dynamiques sous-jacentes qui s'y déploient, ou les savoirs et les savoir-faire qui s'y trouvent. Les données collectées sont restituées dans une forme partageable entre les multiples acteurs de l'urbain.

- Des activités d'initiative étudiante (en lien avec l'association du master ANAU) : séminaire « tendances et perspectives » (organisé par les étudiants sortants à la fin du mois de septembre sous la forme d'une journée de colloque qui a pour but d'aborder les

questions émergentes en matière d'urbanisme et d'aménagement), et un séminaire européen de découverte d'une grande ville européenne ou d'Afrique du Nord, organisé sous la forme d'un voyage de 5 jours in situ au mois d'avril.

Article 124 : Modalités d'évaluation pour les enseignements du premier semestre

Les épreuves d'examen du premier semestre sont au nombre de deux : un écrit et un oral :

- Un écrit de 3 heures portant sur une ou plusieurs matières de l'UEF 6, selon le choix de l'équipe dirigeante du parcours.
- Un grand oral, devant un jury constitué de trois enseignants représentant chacune des trois composantes du parcours Ville et Territoires. Les étudiants sont répartis entre les jurys par tirage au sort. Chaque étudiant tire un sujet parmi un ensemble anonyme de questions. La note de l'UEF 6 est composée à parts égales de la note de l'écrit et de la note du grand oral. Elle est affectée d'un coefficient 15.

L'UEF 7 est validée dans le cadre du TD « Observatoire du renouvellement urbain » et est affectée d'un coefficient 5. Quand le travail est collectif, la note est collective mais modulée en fonction de l'investissement de chaque étudiant.

L'évaluation du premier semestre est complétée par une note relative à l'Atelier de projet (phase diagnostic), affectée d'un coefficient 10, obtenue après la soutenance du mois de décembre. Cette soutenance a lieu devant un jury composé des encadrants et, le cas échéant, d'un représentant de la structure commanditaire de l'atelier.

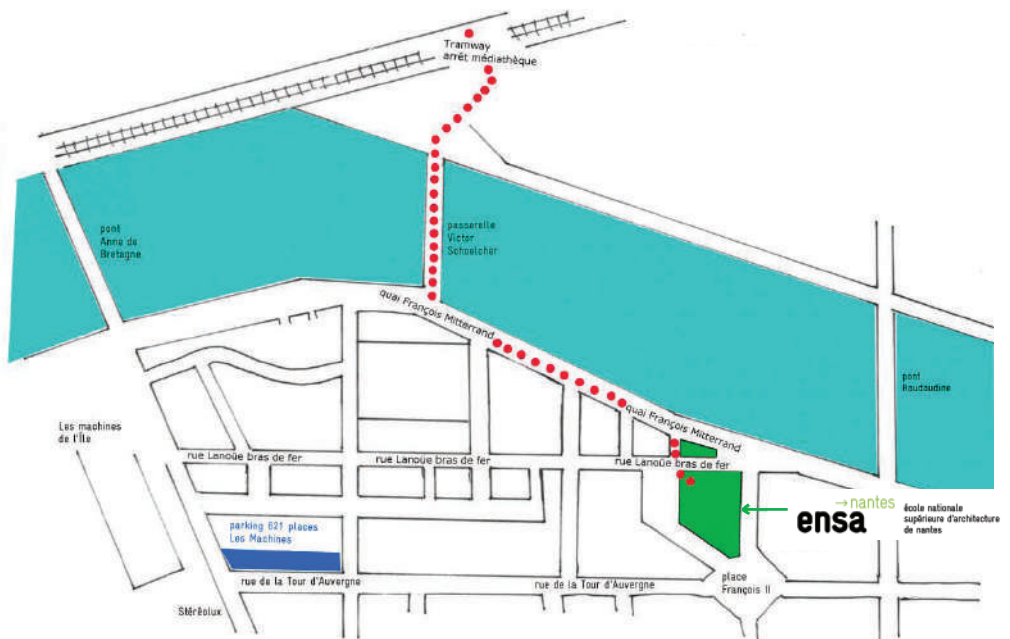
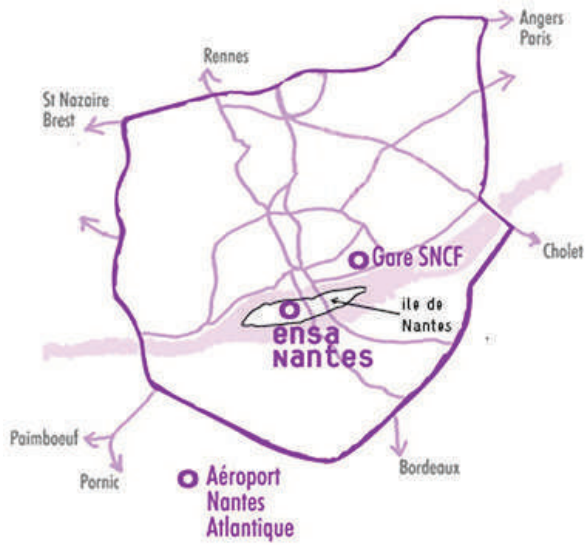
Article 125 : Modalités d'évaluation pour les enseignements du second semestre

Les enseignements de l'UEF 9 font l'objet d'une épreuve écrite et d'un grand oral dans les mêmes conditions que l'UEF « Politiques et Productions urbaines » au premier semestre. La note obtenue attribuée pour cet UEF est affectée d'un coefficient 5.

Concernant, l'UEF 10, une première note sera attribuée dans le cadre du workshop et une seconde note, sera attribuée à l'issue de la soutenance de l'Atelier (Phase projet). La soutenance est organisée dans les mêmes conditions que celle du premier semestre (phase diagnostic). Cette note d'Atelier compte double. Cette moyenne pondérée de l'UEF 10 est affectée d'un coefficient 12.

La validation de ce semestre est complétée par la soutenance du mémoire préparé en liaison avec le stage (UEF 11). Le mémoire est soutenu, au mois de septembre, devant un jury comprenant au minimum les deux enseignants encadrants et auquel peut être associé le maître de stage. La note attribuée pour cette UEF est affectée d'un coefficient 12.

[NOTES]



Venir à l'ENSA Nantes depuis la gare

- Prendre la sortie nord
- Emprunter le tram : ligne 1, direction François Mitterrand
- Descendre à l'arrêt « Médiathèque »
- Traverser le parking, prendre la passerelle Victor Schoelcher, suivre le quai François Mitterrand.

[PLAN DU CAMPUS]

